

	LIGUE REGIONALE D'ESCRIME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Saint Apollinaire Samedi 22 novembre 2025
---	--

Sur convocation de sa Présidente, Mme VEYRAC Dominique en date du 8 octobre 2025 pour la date, le lieu et pour l'ordre du jour, l'assemblée Générale des clubs de la Ligue Régionale d'Escrime de Bourgogne Franche-Comté s'est réunie le 22 novembre 2025 à Saint Apollinaire (21) de 15h à 17h30.

Vingt-et-un clubs sur les trente-six clubs étaient présents ou représentés (liste en annexe 1 du présent PV).

Ils représentent ensemble 123 voix sur un total de 180 (36 clubs au total sur la LRE, 21 clubs présents, 15 absents) la Présidente constate que le quorum est atteint, l'Assemblée Générale est valablement constituée.

Ouverture de séance à 15h par Mme Dominique Veyrac, Présidente

Le secrétariat de séance est assuré par M. Claude Suchaut, secrétaire de la Ligue Régionale d'Escrime BFC

Ordre du Jour :

- **Rapport moral**
- **Approbation du compte-rendu de l'AG du 30/11/2024**
- **Rapport d'activité**
 - **Réunions statutaires**
 - **Bilans des commissions**
- **Rapport financier 2024-2025**
- **Rapport des vérificateurs aux comptes**
- **Vote des résolutions**
- **Budget prévisionnel 2025-2026**
- **Rapport sportif**
- **Questions diverses**

1) Rapport Moral de la Présidente

Je vous remercie de votre présence à l'Assemblée Générale 2025 de la Ligue Régionale d'Escrime Bourgogne-Franche-Comté.

Je remercie la section Escrime de l'ASPTT Dijon Omnisports pour son accueil et son aide à la préparation de cette Assemblée Générale.

Merci au Conseil Régional de BFC pour son aide régulière depuis le début de mes mandats.

J'ai eu beaucoup de mal à rédiger ce rapport moral. J'ai repoussé son écriture jusqu'au dernier moment. J'ai eu du mal à décider de son contenu tant j'étais partagée quant à la tonalité à lui donner.

Vous le savez, je suis d'un naturel **assez enthousiaste et les défis ne me font pas peur**. En 2018, lors de ma première élection à la tête de la Ligue, je m'étais préparée à vivre des heures compliquées, des batailles, quelques renoncements aussi, voire des échecs. Je me disais que c'était le **début et que tout irait mieux ensuite**, une fois le fonctionnement régional choisi et mis en place. Je n'ai jamais eu en tête de rester aussi longtemps ; ce **mandat régional devait juste être une étape**. La vie en a décidé autrement, les membres de l'équipe technique ont su trouver les mots pour me convaincre de rester pour un second mandat et, portée par la ferveur des Jeux Olympiques qui s'annonçaient, j'ai poursuivi en 2024 pour un troisième mandat.

J'ai trouvé ma place au sein de ce sport qui m'a adoptée. J'ai **gravi tous les échelons** de la gouvernance fédérale les uns après les autres. Je prends rarement le temps de regarder en arrière le chemin parcouru tant la quantité de travail au quotidien me submerge. En revanche, j'essaie toujours de garder **un œil au loin et une oreille attentive** afin de mieux anticiper les transitions et les changements qui s'amorcent. Et je crois que nous arrivons à un moment de **transition important** dans nos structures associatives. Nous allons devoir nous réinventer et **transformer nos modèles économiques**. Ce mouvement de fond qui s'annonce ne doit pas être vécu à marche forcée ; il doit être **anticipé et réfléchi tous ensemble**. Nous n'y échapperons pas mais nous pouvons y voir l'opportunité de créer **une nouvelle dynamique**, un nouvel élan. Ce sera le défi de cette olympiade : gérer la **montée en puissance des obligations administratives** tout en continuant le **développement de notre vie sportive**, le tout dans un **contexte économique qui peut, à tout moment, se tendre très fortement**.

Une saison post-olympique est toujours un défi dans notre sport : C'est à la fois un **espoir fort** porté par un nombre de licenciés qui **s'emballe** et une réelle perte de nos habitudes et de nos repères. Mais c'est aussi un défi autant **logistique qu'humain** avec l'accueil de ces nouveaux pratiquants dans les clubs. Plusieurs clubs ont ainsi dû pousser les murs.

Au 31 août 2025 nous avons 2 445 licenciés au lieu des 1 900 habituellement enregistrés, soit une progression de 27%. Une des plus belles progressions nationales !

La barre symbolique des 2 000 licenciés a été franchie dès le 30 octobre 2025 dans l'ouragan de début de saison qui nous a toutes et tous emportés. J'ai eu l'idée et l'envie de fêter chaque seuil symbolique en offrant une arme et le trésorier de la Ligue a été pris d'un certain stress en voyant le rythme de progression des licences.

La vie d'une Ligue Régionale Sportive **n'est pas un long fleuve tranquille**, loin s'en faut. La vie de dirigeant sportif non plus. Le fonctionnement de la Ligue Régionale d'Escrime de Bourgogne Franche Comté repose en grande partie sur des **dirigeants bénévoles, quasiment tous encore en activité professionnelle**. C'est notre particularité, notre force en ces périodes de tensions économiques mais c'est aussi notre plus grande faiblesse lorsque plusieurs d'entre nous subissent, dans leur vie, des accroc qu'ils soient médicaux, familiaux ou professionnels.

Plusieurs défis ont dû être relevés simultanément au cours de cette saison 2024-2025, nous avons dû également **accompagner plusieurs nouveaux dirigeants de clubs** dans leur prise de responsabilité. Il n'est pas toujours facile de se faire entendre et de faire profiter de son expérience, certains préfèrent suivre la route qu'ils ont tracée en faisant fi des recommandations et des alertes.

Quelques points de notre vie sportive régionale que je souhaiterais mettre en avant

- Les stages de formation fédérale connaissent un vrai **succès** avec un taux d'inscription toujours aussi important au vu de la taille de notre Ligue
- Le **stage terminal aux 3 armes** est désormais un incontournable autant pour nos sportifs, nos futurs diplômés fédéraux que pour nos cadres les plus expérimentés.
- La réussite de nos **Championnats M11 M13 aux trois armes** avec plus d'une centaine d'engagés démontre la qualité du travail réalisé dans nos clubs par nos enseignants. Ces catégories doivent être notre cœur de cible concernant la fidélisation
- Des **rendez-vous performances** autour de nos M17M20 à l'épée ont vu le jour grâce à l'engagement du groupe technique Epée et ont rencontré un vrai succès sportif

- Un **circuit régional au sabre laser** s'installe pas à pas et trouve son public, toujours aussi fidèle et passionné
- La **Fête des Jeunes** n'a **forcément pas la même saveur** lorsqu'elle est organisée dans une région autre que la nôtre mais nous sommes toujours aussi présents même si les résultats ont été en demi-teinte en juin 2025. Mais - tout de même - **encore un titre en individuel à notre actif** : Félicitations à Lorys qui a remporté cette belle victoire !
- Enfin, nous avons eu la joie de mettre à l'honneur le « **plus jeune Président de France** » avec Marco BURLA qui a repris les rênes du club de La Boyarde de Levier dans le Doubs. Un bel article dans la newsletter fédérale a mis en lumière son parcours et son engagement au sein de son club.

Je reste toujours aussi émerveillée et fière de suivre nos jeunes et leurs résultats sur les pistes. Nous accomplissons chaque saison de réels tours de force au niveau national, voire plus haut en plaçant plusieurs de nos jeunes (et moins jeunes) parmi les meilleurs des classements nationaux. **Nous sommes tellement habitués à ces résultats que nous n'y portons pas toujours l'attention qu'ils méritent.**

Une saison post-olympique, ce sont aussi des **élections au niveau fédéral** ; élections qui amènent leur lot de changement, de renouveau et de passation sur un certain nombre de dossiers. La mise en place de la gouvernance et des commissions crée de fait ce qui est souvent vécu par les clubs comme un immobilisme alors que c'est un **travail d'organisation, de coordination, de mise en place puis de mise en œuvre au niveau national.**

Mais, oui, pendant ce temps, la vie continue son cycle dans les clubs qui regardent tout cela d'assez loin il faut le dire.

C'est aussi un temps où les attentes administratives et de reporting se densifient entre les Ligues et la Fédération. La nouvelle équipe fédérale souhaite à la fois faire connaissance avec les ligues et aussi établir un diagnostic notamment concernant la santé financière du fait du contexte économique. Il est clair également que les demandes de l'Etat sont de plus en plus **fortes et formelles**. Cela concerne aussi bien la **gouvernance** des structures, que la **déclaration des enseignants** mais également la **protection et la sécurité des pratiquants**. C'est bien le rôle de la Ligue de relayer ces **attendus et obligations** et de vérifier leur bonne mise en place dans toutes les structures affiliées.

On m'a dit récemment que les clubs n'avaient pas besoin de la Ligue pour exister. J'ai répondu « **oui, je l'espère bien... parce que tout vient des clubs et heureusement que le club n'a besoin ni de la Ligue, ni de la Fédération pour exister et pour vivre** ».

Mais alors me direz-vous à quoi sert une Ligue ? Je répondrais : « **Tout simplement à organiser la vie ensemble** ». Un club n'a pas besoin de la Ligue mais il a besoin d'autres clubs pour passer certains paliers, pour créer des situations d'opposition, pour organiser une vie sportive et là, les structures telles que les comités départementaux, ligues régionales et fédération nationale trouvent leur place : **imaginer une vie ensemble**, rédiger des **règles communes de fonctionnement** et mettre en place une vie sportive, mais aussi **répartir les rôles et missions** de chaque strate de la gouvernance, et enfin **contrôler et évaluer la part de chacun afin de rendre des comptes** notamment à nos financeurs.

La Ligue est donc l'entité qui vous rappelle à vos **droits** mais aussi à vos **devoirs** suite à la **demande d'affiliation faite par le Président du Club auprès de la Fédération Française d'Escrime**. C'est un rôle central et important.

Pour conclure, je reprendrais les dernières phrases de mon rapport moral de la saison dernière : « *Le défi permanent de la Ligue régionale est de saisir les **opportunités de cohésion** et de **développement** sans empiéter sur les fonctionnements propres à chaque club. **Notre petite taille est notre force, nous devons coopérer, nous entraider, et faire preuve d'imagination et d'adaptabilité.*** »

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2) Approbation du compte-rendu de l'AG du 30/11/2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

3) Rapport d'activité coprésenté par Dominique VEYRAC et Claude SUCHAUT

Annexe 2 du présent PV – Rapports détaillés des commissions

REUNIONS STATUTAIRES

- Assemblée Générale 2024-2025 – 30 novembre 2024 – Saint Apollinaire
- Comités directeurs
 - 30 novembre 2024 – Saint Apollinaire (21) :
 - 15 mars 2025 – Saint Apollinaire (21)
 - 28 juin 2025 – Saint Apollinaire (21)
 - 30 août 2025 – Saint Apollinaire (21)
- Séminaire de rentrée – 30 août 2025 – Saint Apollinaire (21)

ANNEE POST-OLYMPIQUE

- **2 000^{ème} licencié** : Mathias PATAY nouveau M13 (Mâcon, Saône et Loire)
 - Epée offerte et remise le 23/11/24 lors du rassemblement départemental
- **2 125^{ème} licencié** : Alice GIRARDOT PICHOT nouvelle M15 (Montceau Les Mines, Saône et Loire)
 - Sabre offert et remis lors de l'AG du club le 7/12/2024
- **2 250^{ème} licencié** : César CHASTE nouveau M9 (Monéteau, Yonne) – Sabre
 - Sabre offert et remis lors de l'AG du club en juin 2025
- **2 375^{ème} licencié** : Arsenii STETSENKO nouveau M20 (Champagnole, Jura) – Epée
 - Epée offerte et remise lors de l'AG du club en juin 2025

PLUS JEUNE PRESIDENT DE FRANCE : Marco BURLA (Levier) – Article dans la newsletter fédérale

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

- Responsable : Maître Jehanne MAZIRE
- 8 référents départementaux
- 5 responsables d'arme (fleuret – épée – sabre – sabre laser – escrime artistique)
- Journée Nationale de l'Arbitrage : 28 septembre 2024 à Mâcon (armes olympiques) et à Longvic (sabre laser)
- Entrée en formation régionale : Epée (9), Fleuret (4), Sabre (4), Sabre laser (5)
- Journée régionale de formation le 1^{er} décembre 2024 à Dijon
- Licenciés ayant validé leur diplôme d'arbitre régional : 11 : 5 au fleuret – 5 à l'épée – 1 au sabre laser
- Arbitrage Fête des Jeunes : 2 au sabre – 2 à l'épée – 2 au fleuret (LR IDF)
- Pas d'arbitres retenus pour participer au stage de Vichy
- 1 arbitre national validé (épée + fleuret)

COMMISSION MIXITE DES PRATIQUES ET DES PRATIQUANTS

- Attribution des bourses régionales 2024
 - Trois Bourses Sportives : 2 bourses M15 (200€) et 1 bourse M17 (200€)
 - A noter que l'une d'elles a également bénéficié d'une aide AIEF
 - Lauréat 2024 - Coup de Cœur Club : ASPTT Dijon Escrime Handi et adaptée aux seniors (250€)
 - Deux Bourses de l'Engagement bénévole au féminin (150€)
 - 7 lauréates en 2024 pour la Bourse de la formation : Aide de 75€ aux jeunes filles et femmes entrant en formation – 7 en escrime sportive
 - 11 lauréates en 2024 pour la Bourse de l'arbitrage régional : Aide de 75€ aux jeunes filles et femmes entrant en formation – 11 en escrime sportive
- Mise à l'honneur d'une Maître d'armes (150€)
- Pour ElleS : toute l'année 2024 : 10 clubs ont participé. Aide de 150€
- Part des licences féminines : 2018-19 : 30% / 2019-20 : 32% / 2020-21 : 36% / 2021-22 : 37% / 2022-23 : 34% / 2023-24 : 35% / 2024-25 : 35,6

COMMISSION REGIONALE EMPLOI ET FORMATION

- 15 animateurs (6 D et 9 H) – *vs 22 animateurs la saison passée*
- 3 encadrants
- les 1^{er} - 2 - 3 novembre 2024 – Dijon
- les 3 - 4 - 5 mars 2025 – Dijon
- les 26 - 27 - 28 avril 2025 – Mâcon
- 12 animateurs validés (7 D et 5 H)

COMMISSION REGIONALE PSF-ANS (ex CNDS)

- Note de cadrage fédérale envoyée le 2 avril 2025
- Orientations régionales envoyées le 7 avril 2025
- Dépôt des dossiers sur le site « compte-Asso » du 7 au 27 avril 2025
- Saisie des instructions régionales sur « Osiris » au plus tard le 19 mai 2025
- Enveloppe régionale : 43 895€ (vs 49 200€ en 2024)
 - 23 395€ à destination des clubs (53% de l'enveloppe globale), *vs 27 300€ en 2024 (55,5%)*
 - 7 500€ à destination des AT/ CD (17%), *vs 8 900€ en 2024*
 - 13 000€ pour le CR (30%), *idem 2024*
- Actualisation des données administratives
- Accompagnement à la rédaction du projet associatif
- Bilans 2024 pré-requis obligatoire pour instruction et dépôt en 2025

LABELLISATION

- **Organisation régionale :**
 - La ligue a délégué l'instruction des demandes de labels aux Comités Départementaux
 - Elle a ensuite émis un avis en concordance avec l'avis déposé par le Comité Départemental
 - La FFE valide (ou non) le label via l'Extranet fédéral
 - Les dotations sont en cours d'acheminement, les courriers officiels de la FFE à destination des Municipalités sont en cours d'envoi ainsi que les kits de communication
- Liste détaillée des labels en annexe

CONTRAT DE PROGRES

- **En 2023 :** Construction d'un projet régional cohérent
 - 6 000€ d'aide fédérale fléchée sur le poste de Coordonnateur de l'ETR BFC
 - 1 000€ d'accompagnement PSF
 - Renoncement à la part fixe 2023 (versée normalement en 2024) : 10 000€
- **En 2024**
 - 6 000€ d'aide fédérale fléchée sur le poste de Coordonnateur de l'ETR BFC
 - 1 000€ d'accompagnement PSF
- **En 2025 (non versée à ce jour – mais en cours)**
 - 6 000€ d'aide fédérale fléchée sur le poste de Coordonnateur de l'ETR BFC
 - 1 000€ d'accompagnement PSF

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

4) Rapport Financier présenté par Jean Luc ROBERT

Annexe 3 du présent PV

Le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de **2 747 €**.

Les produits s'élèvent à **98 933 €** et les charges à **96 176 €**.

Le total du bilan est de **44 157 €**.

ANALYSE DU BILAN

L'actif du bilan est constitué par :

- Une immobilisation financière de 76,22 € constituée par une caution versée à la Maison des Associations de Dijon en contrepartie de notre siège social.
- Des créances à hauteur de **30 917 €** sur les tiers suivants :
 - o Région BFC pour 13 250 € pour le CRDS 2025 – Somme versée le 15 septembre 2025
 - o Subvention ANS 2025 pour un montant de 14 000 € - Somme versée le 10 septembre 2025
 - o Une aide à l'emploi FFE pour 6 000 € en attente de versement au mois d'octobre 2025
- Nos disponibilités au 31 août 2025 soit le solde bancaire de **2 833,79 €** et le solde du compte épargne de **10 320,31 €**

Au passif, les fonds propres sont positifs à hauteur de **44 147 €** et composé des éléments suivants :

- Fonds Associatif de 29 319,21 €
- Apport en capital de 9 790,36 € par le CID de Bourgogne
- Apport en capital de 1 951,73 € par le CID de Franche-Comté
- Le résultat de l'exercice clos au 31 août 2025 de 2 757 €

Les dettes et charges à payer s'élèvent à **329,00 €** et concernent l'URSSAF et le Trésor public (prélèvement à la source) pour la période d'août 2025.

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT 2024/2025

PRODUITS : 98 933 €

- **Les cotisations** : 38 710 € pour 2 445 licences soit une moyenne de 15.53 € par licence.
- **Les participations** : 13 869 € de participations stages y compris pour la formation.
- **Nos ressources propres s'élèvent donc à 52 579 € sur un total de 98 933 € soit 53.14%.**
- **Les subventions et autres produits** : **39 500 €** : 25 500 € au titre du CRDS 2025 et 14 000 € au titre de l'ANS
- **La part de subventions dans nos produits est de 39.92 %.**
- L'aide fédérale à l'emploi en l'absence de cadre technique est comptabilisé pour 6 000 € au titre de l'année 2025
- Les locations de matériel pour un. Montant de 240 €.
- Les produits financiers pour un montant de 614 €

CHARGES : 96 176 €

Les charges les plus significatives sont :

- **Masse salariale** s'élève à **11 183.38 €**.
- Charges liées à **l'organisation des stages** : 25 505 € pour hébergement et restauration et 14 250 euros pour les frais d'encadrement.
- Les deux **CPF** ont nécessité des crédits à hauteur de 3 000 € (y compris Aides HN et accession)
- L'organisation des championnats régionaux a généré des charges à hauteur de 2 655€ (récompenses et remboursement aux organisateurs).
- La commission féminine (hors mise à disposition de la responsable technique) : 2 350 euros.
- La Commission d'arbitrage pour un montant de 1 975 euros.
- La Filière Horizon, pour un montant de 7 401 € pour les frais de la Fête des Jeunes et 1 558 € pour les capitanats d'équipes.
- Les autres postes de dépenses n'appellent pas de commentaire particulier

RESOLUTIONS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025/2026

1. Adoption des comptes 2024/2025 et quitus

L'Assemblée générale, après avoir entendu le trésorier Jean-Luc Robert dans son rapport financier, adopte les comptes 2024/2025 – du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 qui se soldent par un excédent de **2 757,44 €**

L'Assemblée générale donne quitus au trésorier et au comité directeur pour leur gestion 2024/2025 – du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

2. Affectation du résultat 2023/2024

L'Assemblée générale décide l'affectation du résultat 2024/2025 soit un excédent de **2 757,44 €** au compte « Report à nouveau ».

5) Budget Prévisionnel présenté par Jean Luc ROBERT

Voir annexe 4 du présent PV

L'Assemblée générale décide d'approuver le budget prévisionnel qui vous a été présenté par le comité directeur pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

Vote à la majorité – 1 abstention (7 voix)

Pas de remarques de la part de l'Assemblée

A noter que le budget prévisionnel prend en compte les mesures votées en comité directeur régional.

A savoir notamment :

- *Augmentation de la part régionale de 3 euros pour les licences :*
 - *M5M7M9 : **passage de 10€ à 13€***
 - *M11 à Vétérans + Sabre Laser + Artistique : **passage de 20€ à 23€***
 - *Enseignants/ Dirigeants/ Santé/ Arbitre/ Accompagnateurs : part régionale : 0€*
 - *Handi : passage de 5€ à 23€*
- ***Pas d'augmentation** du prix des stages (sportifs ou de formation fédérale)*
 - *A noter que les membres du comité directeur avaient voté une augmentation de 80€ à 100€ concernant le prix des stages sportifs en internat **dès septembre 2025***
- ***Pas de mise en place** de part régionale sur les affiliations*
- ***Pas d'augmentation** du prix de la location du matériel*
- *6 équipes régionales engagées FDJ (une par arme) et une ou deux supplémentaires au cas par cas*
- *Un nombre limité de places dans le dernier stage des vacances de printemps*

6) Rapport Sportif présenté par Dominique VEYRAC

Voir annexe 5 du présent PV

STAGES REGIONAUX

1 STAGE PAR ARME (Octobre 2024 et Février 2025) + 1 STAGE COMMUN 3 ARMES (Avril 2025)

Sabre :

Du 23 au 25 octobre 2024, Moirans en Montagne, 21 stagiaires, 3 cadres

Du 24 au 26 février 2025, Monéteau, 23 stagiaires, 3 cadres

Du 28 au 30 avril 2025, Dijon, 23 stagiaires, 3 cadres

Epée :

Du 28 au 30 octobre 2024, Dijon, 24 stagiaires, 3 cadres

Du 5 au 7 mars 2025, Dijon, 18 stagiaires, 2 cadres

Du 28 au 30 avril 2025, Dijon, 23 stagiaires, 3 cadres

Fleuret :

Annulation du stage d'octobre 2024

Annulation du stage de février 2025

Du 28 au 30 avril 2025, Dijon, 22 stagiaires, 3 cadres

REGROUPEMENTS REGIONAUX EPEE M17.M20

Encadrement Richard GAWLAS, Mathieu SISSLER

1 journée de 9h à 18h

- Vendredi 7 mars 2025 : 13 stagiaires
- Vendredi 2 mai 2025 : 21 stagiaires

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Organisation avec l'aide des clubs des championnats régionaux pour les catégories M11 à vétérans aux 3 armes individuel et par équipe

76 titres décernés individuel et par équipe

23 clubs ont remporté au moins 1 titre de Champion de Bourgogne Franche Comté

CLASSEMENT REGIONAL

Objectifs :

- Créer une **politique sportive de ligue** en s'appuyant sur des tournois de club du CRE
- Permettre la **sélection aux championnats de France** (quotas fédéraux via le classement régional)
 - **Fleuret** : 4 compétitions en M13 mais seulement 2 tournois de club, 7 compétitions en M15, 6 compétitions en M17
 - **Epée** : 8 compétitions en M13, 11 compétitions en M15, 11 compétitions en M17,
 - **Sabre** : 6 compétitions en M13, 9 compétitions en M15, 8 compétitions en M17
- Tous les classements sont désormais gérés via l'extranet de la FFE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Total des engagements : 167 individuels et 29 équipes

CHAMPION.NE.S DE FRANCE

- **Lorys CZWERTLIK** – Dijon ASPTT : Epée Homme M15
- **Eva LACHERAY** – Montbéliard : Fleuret Dame Sénior National 1
- **Isabelle LEVEQUE** – Dijon CE : Sabre Dame Vétérán 2
- **Mael DENAUX** – Rodez (Maitre d'Armes à Chalon / Saône) : Epée Homme National 2
- **Saint Claude** – Sabre Laser M17 Combat Chorégraphié

MÉDAILLE D'ARGENT

- **François GAUDRY** – Nevers CE : Epée Homme Vétérán 4
- **BFC 1** (MUGNIER Appoline, PESLAYRE Léna, REMY, Léonore, ROLLIN Ivana) : Epée Dame M15 National 1

MÉDAILLE DE BRONZE

- **Appoline MUGNIER** – Autun CE : Epée Dame M15
- **Oscar HEINRICH** – Montbéliard : Fleuret Homme M17 National 3
- **Victor BOYER** – Dijon ASPTT : Epée Homme Senior National 3
- **Mickael CATALDO** – Besançon UC : Epée Homme Vétérán 1
- **Stéphane MOREAU** – Chalon / Saône : Epée Homme Vétérán 2
- **Catherine CAVERON** – Dijon CE : Sabre Dame Vétérán 2
- **BFC 1** (BARBARA Guilhem, DAGORN Arthur, HEINRICH Oscar, LONGO Paolo) - Fleuret Homme M15 National 2
- **BFC 1** (BOBIO Margaux, CUENOT Eloïse, FOUGERE Emma, TRIQUET Anaëlle) - Sabre Dame M15 National 2
- **BFC 1** (MAITREPIERRE Sacha, MOURA Kérian, PAGLIARIN Antoine, ROBBE MARTINEZ Ernest) : Sabre Homme M15 National 3
- **PASSE AVANT ESCRIME** (COMPAGNION FRATANI Keo, DELEVACQUE Maxime, GAWLAS William, SQUIERI Giuliano) : Epée Homme M20 National 1
- **NEVERS CE** (CEYTE Romain, CROISIER Philippe, GAUDRY François) : Epée Homme Vétérán National 3
- **DIJON CE** (CAVERON Catherine, LEVEQUE Isabelle, PETITPERRIN Aurelie, WEIMAR Agnes) : Sabre Dame Vétérán

STAGE NATIONAL HORIZON – M15

- **Lorys CWERTLIK** – Dijon ASPTT : Epée Homme
- **Léna PESLAYRE** – Dijon ASPTT : Epée Dame
- **Appoline MUGNIER** – Autun CE : Epée Dame
- **Anaëlle TRIQUET** – Dole : Sabre Dame
- **Antoine PAGLIARIN** – Auxerre CE : Sabre Homme

LISTES MINISTERIELLES au 1^{er} janvier 2025

- **Eva LACHERAY** – Montbéliard : Fleuret Dame
- **Maxime DELEVACQUE** – Passe Avant Escrime : Epée Homme
- **Lorys CZWERTLIK** – Dijon ASPTT : Epée Homme
- **Lucien GIRARDOT** – Belfort : Fleuret Homme
- **Ferdinand JOLIBOIS** – Belfort : Fleuret Homme
- **Perrine MATHIEU** – Belfort : Fleuret Dame

- **Jean Marc GUENET** – ASAV Vauzelle : Arbitre
- **Thomas LEVEQUE** – Dijon CE : Arbitre

SELECTION INTERNATIONALE

- **Eva LACHERAY** – Montbéliard : Championne d'Europe individuelle et par équipe, vice championne du monde par équipe et 10^{me} en individuelle
- **Lorys CZWERTLIK** - Dijon ASPTT : Sélectionné aux Championnats de la Méditerranée
- **Julien FEZARD** – Besançon UC : Sélectionné aux Championnats du Monde Vétéran épée
- **François GAUDRY** – Nevers CE : Sélectionné aux championnats du monde vétéran épée

Et de **nombreuses sélections en circuit européen, Coupe du monde junior, senior.....**

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

- L'élaboration du calendrier régional
- L'encadrement des stages
- La formation de cadres
- La formation d'arbitres
- Les classements régionaux
- L'élaboration du règlement sportif régional pour l'Olympiade 2024-2028 saison 2025

9) Questions diverses : *Aucune question transmise pour l'Assemblée Générale*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h25

La Présidente LRE BFC



Dominique VEYRAC

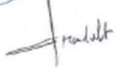
Le Secrétaire LRE BFC, secrétaire de séance



Claude SUCHAUT

Annexe 1 : liste des clubs présents

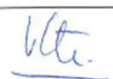
CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2025	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
09 021 001 - DIJON ASPTT	185	<u>8</u>	Valentin KABBOUT	Présent	-	
03 025 005 - BESANCON UC	146	<u>7</u>	Marilou PY	Excusé Besancon	Alain GARIN	
03 090 015 - BELFORT ESC	141	<u>7</u>	Dominique BIGEY	Présent	-	
09 071 012 - CHALON SAONE	133	<u>7</u>	Arnaud BURCK	Présent	-	
03 025 001 - BESANCON RCE	121	<u>7</u>	Erik SERRI	Excusé		
09 058 027 - NEVERS CE	120	<u>7</u>	Philippe TRIQUET-WATREMEZ	Pouvoir	Dominique ALLEGRE	
03 025 006 - PONTARLIER	105	<u>7</u>	Christian DOCK	Pouvoir	Fabienne GAMMA	
09 021 004 - QUETIGNY AS	103	<u>7</u>	Dominique FORELLE	Présent	-	

03 039 008 - LONS SAUNIER	87	<u>6</u>	Claude GAUTHIER	Présent	-	
09 021 031 - BEAUNE CE	85	<u>6</u>	Gregoire FAULIN	Présent	-	
CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2025	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
09 071 010 - MACON ESC	78	<u>6</u>	Jean Luc ROBERT	Présent	-	
03 025 004 - MONTBELIARD	77	<u>6</u>	Nicolas WEICK			
09 089 016 - AUXERRE CE	75	<u>6</u>	Christopher HOUNSOME	Pouvoir	Sébastien THAUVIN	
03 039 022 - DOLE CE	70	<u>6</u>	Christophe GAINET	Présent	-	
09 021 005 - DIJON MOUSQ	69	<u>6</u>	Yannis PEYROUS	Pouvoir	Cosette GRANDVALET	
09 071 013 - LE CREUSOT	68	<u>6</u>	Claude SUCHAUT	Présent	-	

09 071 008 - AUTUN CE	61	6	Alexandre HUMBERT	Présent	-	
03 039 019 - ST CLAUDE	58	6	Michaël LEFEL	Excusé		
09 089 034 - PARON SENS	58	6	Fabien ROULIER			
09 071 035 - PARAY MONIAL	51	6	Jonathan LAVAURE		ERIC VANRAETSCHEPE	
CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2025	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
09 021 002 - LONGVIC ALC	49	5	Alexandre CORPET	Présent	-	
03 025 002 - VALDAHON	42	5	Frédéric GASPARD			
03 070 018 - RIOZ CE	39	4	Cédric LELU			
09 071 037 - CHAROLAIS BRIONNAIS CE	38	4	Remy PEILLON	Pouvoir	Emilie VILLARD	

09 071 011 - ESBM	37	4	Julien FRANCOIS	Pouvoir	Cindy LAPRAY	
09 058 028 - VAUZELLES EC	36	4	Sophie TEIL	Pouvoir	Laurent MARCEL	
03 039 017 - CHAMPAGNOLE	36	4	Bernard BOUTIGNY			
09 089 018 - MONETEAU USC	32	4	Vincent GUERREAU	Présent	-	
03 070 020 - PASSE AVANT	31	4	Axel JOURDA	Excusé	-	
09 058 039 - US LA CHARITE	27	3				
CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2025	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
03 025 003 - LEVIER CE	25	3	Marco BURLA	Excusé		
03 039 016 - ARBOIS CEATO	25	3	Paul BERTRAND	Excusé	-	

09 071 011 - ESBM	37	4	Julien FRANCOIS	Pouvoir	Cindy LAPRAY	
09 058 028 - VAUZELLES EC	36	4	Sophie TEIL	Pouvoir	Laurent MARCEL	
03 039 017 - CHAMPAGNOLE	36	4	Bernard BOUTIGNY			
09 089 018 - MONETEAU USC	32	4	Vincent GUERREAU	Présent	-	
03 070 020 - PASSE AVANT	31	4	Axel JOURDA	Excusé	-	
09 058 039 - US LA CHARITE	27	3				
CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2025	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
03 025 003 - LEVIER CE	25	3	Marco BURLA	Excusé		
03 039 016 - ARBOIS CEATO	25	3	Paul BERTRAND	Excusé	-	

03 039 009 - DIRE EN CORPS JURA	16	2	Anne-Marie ROUCHON			
09 021 007 - DIJON CE	14	2	Didier CONTREPOIS	Présent		
03 090 023 - GIROMAGNY CE	13	2	Jacques COLIN			
03 070 010 - GRAY EPEE	3	1	Ludovic CHOUET			

COMITES DEPARTEMENTAUX		Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à...	Emargement
DOUBS	524		Alain GAMMA	Présent		
JURA	293		Claude GAUTHIER (interim)	Présent	-	
TERRITOIRE DE BELFORT	154		André VIELLE	Excusé	-	
HAUTE SAONE	77		Axel JOURDA	Excusé	-	

SAONE ET LOIRE	477		Jean Luc ROBERT	Présent	-	
COTE D'OR	520		Stéphanie SALPOINTE BONTEMPS	Excusée	-	
YONNE	211		Sébastien THAUVIN	Présent	-	

Annexe 2 : Rapport d'activité

RAPPORT D'ACTIVITE



ASSEMBLEE GENERALE 2023-2024 – 30 novembre 2024 – Saint Apollinaire

-> Compte rendu envoyé par voie électronique

COMITE DIRECTEUR – 30 novembre 2024 – Saint Apollinaire (21)

- Point sur les licences
- Matériel BFC
- Salle régionale
- Vie sportive
- Subventions
- Rapport financier



RAPPORT D'ACTIVITE



ASSEMBLEE GENERALE 2023-2024 – 30 novembre 2024 – Saint Apollinaire

-> Compte rendu envoyé par voie électronique

COMITE DIRECTEUR – 30 novembre 2024 – Saint Apollinaire (21)

- Point sur les licences
- Matériel BFC
- Salle régionale
- Vie sportive
- Subventions
- Rapport financier



RAPPORT D'ACTIVITE



ASSEMBLEE GENERALE 2023-2024 – 30 novembre 2024 – Saint Apollinaire

-> Compte rendu envoyé par voie électronique

COMITE DIRECTEUR – 30 novembre 2024 – Saint Apollinaire (21)

- Point sur les licences
- Matériel BFC
- Salle régionale
- Vie sportive
- Subventions
- Rapport financier



RAPPORT D'ACTIVITE



ANNEE POST OLYMPIQUE

- 2 000^{ème} licencié : Mathias PATAY nouveau M13 (Mâcon, Saône et Loire)
 - Epée offerte et remise le 23/11/24 lors du rassemblement départemental
- 2 125^{ème} licencié : Alice GIRARDOT PICHOT nouvelle M15 (Montceau Les Mines, Saône et Loire)
 - Sabre offert et remis lors de l'AG du club le 7/12/2024
- 2 250^{ème} licencié : César CHASTE nouveau M9 (Monéteau, Yonne) – Sabre
 - Sabre offert et remis lors de l'AG du club en juin 2025
- 2 375^{ème} licencié : Arsenii STETSENKO nouveau M20 (Champagnole, Jura) – Epée
 - Epée offerte et remise lors de l'AG du club en juin 2025

PLUS JEUNE PRESIDENT DE FRANCE : Marco BURLA (Levier) – Article dans la newsletter fédérale



RAPPORTS DES COMMISSIONS

A/ COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Bilan de la saison 2024 – 2025

La Commission Régionale d'Arbitrage a mis en place :

- La Journée Nationale d'Arbitrage – aux 3 armes le 28 septembre à Mâcon
 - Matin : reprise du règlement national – organisation formation.
 - Après-midi : passage des QCM - mise en situation dans combats
- La Journée Nationale d'Arbitrage sabre laser le 28 septembre à Longvic
- 1 journée de formation en décembre à Saint-Apollinaire aux 3 armes
 - Matin : passage de QCM – points règlement FIE – travail sur les fautes et sanctions
 - Après-midi : mise en situation dans les combats.
- Sabre laser : à chaque compétition en BFC il y a une formation

Les journées de formations sont obligatoires pour valider la formation pratique et donc l'obtention du diplôme.

Entrée en formation régionale

- Epée : 9
- Fleuret : 4
- Sabre : 4
- Sabre laser : 5

Les diplômés

Arbitre régional

Nom des arbitres	Club	Arme
LAOUR Oméya	Charolais B.	Fleuret
FOIRET Lara	Belfort	Epée
ETGENS Vincent	Belfort	Fleuret
MENANTEAU Lucas	Belfort	Fleuret
GUENET Axel	Varennes V.	Fleuret
FOUNIER Thomas	Nevers	Epée
GIRARDOT Lucien	Belfort	Fleuret
PRATI Colette	Rioz	Epée
CHARTIN Guislaine	Belfort	Epée
REPIQUET	Besançon	Epée
RAPINEAU Elie	Auxerre	Sabre Laser

Arbitre national

Nom des arbitres	Club	Arme
GRAS Aurélien	Nevers	Fleuret
GRAS Aurélien	Nevers	Epée

Pour valider les arbitres départementaux et régionaux

Les attendus pour un arbitre départemental

- Qu'il soit apte à entrer en formation régionale
 - Gestion du matériel – la sécurité
 - Savoir donner la phrase d'armes (aux 3 armes)
 - La gestuelle
 - Gestion poule
 - Attitude : montrer de l'assurance
 - Armes conventionnelles : Déterminer les actions – déterminer l'attaquant

Les attendus pour un arbitre régional

- Idem que Départemental
- Qu'il soit apte à arbitrer au niveau national
 - Connaisse le règlement FIE – application des « fautes et sanctions »
 - Soit sûr de lui – gestion de la pression lors d'un arbitrage d'une finale ou match difficile
 - A l'épée : savoir gérer les sorties de piste – corps à corps – touche à terre
 - Au sabre : décision en milieu de piste

Mise à disposition d'arbitres

- **Présents à la ½ finale H2036.**

Le coût de la prise en charge des arbitres a été réparti entre tous les participants – toutes armes confondues. 120€ de forfait par arbitre

Fleuret	Epée	Sabre
Axelle ZEH – Belfort	Alexandre BONTEMPS-SALPOINTE - ASPTT Dijon	Renaud GIORGIANI-COURBET – Besançon UC
Axel GUENET – Varennes Vauzelle	Thomas FOURNIER – Nevers	Noé GNABA – Auxerre

- **Présents à la Fête des Jeunes**

Le coût de la prise en charge des arbitres a été supporté par la ligue de BFC – 120€ par arbitre (sauf pour les arbitres d'Ile de France qui n'ont rien coûté)

Fleuret	Epée	Sabre
Arbitre Ile de France	Victor BOYER - ASPTT Dijon	Renaud GIORGIANI-COURBET – Besançon UC
Arbitre Ile de France	Daniel FRONIUS – ASPTT Dijon	Arthur DARVAS - Pontarlier

Pas d'arbitres présentés à la CNA pour participation aux stages Horizon 2036 en juillet 2025

B/ COMMISSION MIXITE DES PRATIQUES ET DES PRATIQUANTS

Bilan Année 2024

Objectif de la commission : ***améliorer la place et la visibilité des femmes dans l'escrime en BFC, à tous les niveaux, de la pratique aux fonctions d'encadrement.***

La Commission Mixité des Pratiques et des Praticants a proposé plusieurs actions en 2024.

Membres permanents de la Commission : Dominique Veyrac, Jehanne Mazire, Michel Javouhey, Coralie Guillier, Emilie Villard, Claire Chapuis, Richard Gawlas, Audrey Chevallot et Morgane Joly.

La responsable technique de la Commission est Maître Jehanne Mazire

Membres invités pour le Jury des bourses : Patricia Thauvin, Sandrine Dominguez, Karine Fournier, Carole Bièvre, Fabienne Gamma et Christelle Acolat.

1/ BOURSES

Pour rappel, ces bourses ont pour objectif de **promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans l'escrime en Bourgogne-Franche-Comté.**

Cette année encore, la **participation a été très bonne** : 7 candidates aux bourses M15, 3 candidates aux bourses M17, 4 candidates aux bourses de l'Engagement au Féminin et 5 clubs candidats à la bourse « Coup de cœur club ».

. Les lauréates de la Bourse « **Jeune pousse** » M15 sont **Anaëlle TRIQUET** du Cercle d'Escrime Dolois et **Appoline MUGNIER** du Cercle d'Escrime Autunois. Chacune a reçu 200€.

. Pour la **catégorie M17**, la lauréate de la Bourse est **Margot VIALE** du Cercle Nevers Escrime. Elle a reçu 200€.

. Pour l'**Engagement au Féminin**, le Jury a attribué une bourse à **Sabrina SERRETTE** du Besançon Racing Club et à **Morgane JOLY** de l'ASPTT Dijon Escrime. Elles ont reçu chacune une bourse de 150€.

. La bourse « **Coup de Cœur Club** » a été attribuée au **club de l'ASPTT Dijon** pour son projet d'escrime handi / Escrime adaptée aux seniors. Ils ont reçu 250€.

. Une mise à l'honneur a été décernée à une enseignante pour valoriser son engagement dans le sport santé à destination des femmes : **Maître Claire FARGEAS**. Elle a reçu une bourse de 150€.

. Enfin, un prix spécial « héritage » a été attribué à **Annabelle STAWINSKI** pour son engagement et ses actions bénévoles en faveur des licenciés de son club.

Jury : 15 membres, concertation par mail le 15/12/2024

2/ ACTIONS CLUB POUR ELLES

Cette action a pour objectif **d'ouvrir les clubs aux pratiquantes et de favoriser le recrutement d'un nouveau public**

La Commission a proposé aux clubs de participer sous la forme de leur choix à des actions à destination du public féminin de manière étendue : sont éligibles à cette aide, toute action ayant eu lieu entre le sur l'année 2024.

10 clubs sur les 34 du Comité Régional s'étaient inscrits et ont reçu chacun une **aide forfaitaire de 150€** en 2024. Ceux qui le demandaient pouvaient également recevoir des flyers permettant de faire la promotion de leurs actions.

3/ AIDE FORFAITAIRE A LA FORMATION FEDERALE

Une aide forfaitaire de 75€ a été versée aux jeunes filles/ femmes s'inscrivant dans le parcours de **formation fédérale** (animateur/ éducateur).

Sept jeunes filles ou femmes en parcours **d'animatrice fédérale en escrime sportive** ont bénéficié de cette aide en 2024 : **Sandrine DOMINGUEZ**, **Appoline MUGNIER** et **Charlotte HUMBERT** toutes les trois du Cercle d'Escrime Autunois, **Solène BERTRAND** du Cercle d'Escrime d'Arbois et du Triangle d'Or, **Ambre SADKI** des Lions de Montbéliard, **Annabelle STAWINSKI** de l'ASPTT Dijon Escrime et **Aliya TALLAS** des Lions de Montbéliard.

4/ AIDE FORFAITAIRE A L'ARBITRAGE DE NIVEAU REGIONAL

Une aide forfaitaire de 75€ a été versée aux jeunes filles/ femmes s'inscrivant dans le parcours d'arbitrage de niveau régional. Cette aide concerne les jeunes filles ou femmes ayant validé leur formation d'arbitre régional en 2024 ou ayant obtenu le QCM régional sur la saison 2024-25 (session de septembre ou décembre 2024).

Onze jeunes filles ou femmes en parcours **d'arbitre de niveau régional** ont bénéficié de cette aide en 2024 : **Colette PRATTI** du Cercle d'Escrime Riolais, **Guislain CHARTRIN** du Besançon racing Club, **Lilou GUIGNAUD** de La Boyarde Levier Escrime, **Axelle ZEH** et **Perrine MATHIEU** de Belfort Escrime, **Ambre PARDON** des Lions de Montbéliard, **Héloïse BEAUFILS** de l'ALC Longvic, **Clémence JACOB** du Cercle d'Escrime Beaunois, **Julie LEROY** et **Cassiopée BONNET SARKISSIAN** de l'ASTT Dijon Escrime et enfin **Clotilde SURREL** en escrime artistique du Cercle d'Escrime Beaunois.

5/ QUELQUES CHIFFRES

Part de Féminines	FFE	CRE BFC
2017-18	28.5%	28.5%
2018-19	29%	30%
2019-20	30%	32%
2020-21	30%	36%
2021-22	31%	37%
2022-23	31%	34%
2023-24	33%	35%

Part de Féminines	2021-22	2022-23	2023-24
Doubs	33%	27%	33%
Jura	33%	35.5%	35%
Haute-Saône	13%	36.7%	42%
Territoire de Belfort	40%	34.6%	33%
Côte d'Or	39%	38.4%	34%
Nièvre	33%	32%	31%
Saône et Loire	28%	31%	33%
Yonne	54%	41%	31%

Dominique VEYRAC - Présidente de la Commission
Maître Jehanne MAZIRE – Responsable technique de la Commission

C/ COMMISSION FORMATION FEDERALE ANIMATEUR – EDUCATEUR

Bilan de la saison 2024 – 2025

Encadrement

- Maître Philippe VIDAL – responsable de la formation et fleuret
- Maître Laurent PICCIOLI – sabre
- Maître Jehanne MAZIRE – épée

Organisation de 3 stages sur la saison

- Du 1 au 3 novembre 2024 – Saint-Apollinaire
- Du 3 au 5 mars 2025 – Saint Apollinaire
- Du 26 au 27 avril 2025 – Saint Apollinaire

Le stage d'avril a la journée du 27 avril en commun avec le stage 3 armes. Cela permet aux stagiaires de terminer leur formation avec la mise en place de séquences ludiques et de fondamentaux.

Participants

- Stage de novembre : 15 stagiaires
- Stage de février : 13 stagiaires : 3 arrêts et 1 de retour en formation
- Stage d'avril : 13 stagiaires : 1 personnes ayant terminé sa formation en février – 1 personne de retour en formation

Suivi de formation

- 3 personnes ont arrêté la formation après le 1^{er} stage
- 3 personnes ont repris la formation et sont venus aux stages 2 et/ou 3

Validation du diplôme Animateur

- 12 personnes ont validé leur « Animateur » : 7 femmes et 5 hommes
-

D/ COMMISSION PSF-ANS – CAMPAGNE 2025

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME
PROCES VERBAL DE LA COMMISSION RÉGIONALE
D'INSTRUCTION
PROJET SPORTIF FEDERAL (PSF) 2025

LIGUE D'ESCRIME BOURGOGNE FRANCHE COMTE

La commission régionale s'est déroulée le 19/05/2025 de 18h30 à 19h30 et était composée des personnes suivantes :

Nom / Prénom	Fonction	Structure	Courriel
VEYRAC DOMINIQUE	Présidente	Ligue Régionale	dominique.veyrac39@orange.fr
JAVOUHEY MICHEL	Vice Président	Ligue Régionale	michel.javouhey@laposte.net
ROBERT JEAN LUC	Trésorier Président Président	Ligue Régionale CD.71 Mâcon Escrime	robert.jeanluc@neuf.fr
GAWLAS RICHARD	Relais fédéral	Ligue Régionale	mtregawlas@gmail.com
WITMER FABRICE	CTR référent	Paris / BFC	fabricewittmer@gmail.com

Les travaux engagés par la commission ad-hoc ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe allouée à la région **BOURGOGNE FRANCHE COMTE** d'un montant 2025 de **43 895€**, au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2025.

Au 27/04/2025, date limite de dépôt des demandes de subventions, la commission régionale PSF de la ligue d'escrime BFC a reçu et enregistré 19 dossiers de demandes de subvention.

Après analyse de la présente commission :

- **0 dossiers sont rejetés** car non-éligibles dont la liste est présentée en annexe A ;
- **5 dossiers sont éligibles mais non retenus** car ne correspondant pas aux critères de priorisation dont la liste est présentée en annexe B ;
- **14 dossiers sont éligibles** et font l'objet d'une **proposition de subvention** dont la liste des bénéficiaires et les montant associés sont présentés en annexe C.

Il est rappelé que cette proposition de répartition doit être transmise à l'Agence nationale du sport pour **validation et décision**. Cette dernière procèdera à un certain nombre de vérifications : part attribuée aux clubs, sanctuarisation de l'enveloppe en Outre-mer, part allouée aux projets menés en faveur des femmes et des jeunes filles, part allouée aux projets menés en faveur de la pratique sportive des personnes en situation de handicap (et notamment pour les fédérations ayant la délégation), transparence de la décision. Sur la base des résultats de son analyse, l'Agence pourra demander des compléments d'informations à la fédération et/ou procèdera au paiement des subventions proposées par la présente commission.

Ce PV est accompagné d'un compte rendu (en annexe D) reprenant des éléments plus détaillés, qualitatifs et quantitatifs, issus des commissions nationales et/ou territoriales pour les fédérations qui ont une gestion décentralisée.

Fait à Saint Apollinaire, le 19/05/2025

Signature de la Présidente de commission régionale

ANNEXE A - Liste des dossiers 2025 non éligibles / rejetés

Merci d'indiquer dans la colonne « Objet du rejet », l'un des objets suivants :

- l'association n'a pas de SIRET/SIREN ;
- les informations administratives de l'association ne sont pas conformes ;
- un document obligatoire manque (PV AG, compte de résultat, projet associatif, bilan) ;
- autre (champ libre).

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet
-	-	-

ANNEXE B - Liste des dossiers 2025 non retenus

Merci d'indiquer dans la colonne « Objet du refus », l'un des objets suivants :

- le projet à subventionner n'est pas en lien avec les axes prioritaires mis en avant dans la note de cadrage de la fédération ;
- le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale et des autres dossiers présentés ;
- le projet à subventionner n'est pas en adéquation avec les capacités de l'association (humaine, matérielle, financière...) ;
- autre (champs libre).

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du refus
<u>FFESCR-BFC-25-0013</u>	ASSOCIATION LOISIRS CULTURE LONGVIC (ALC LONGVIC) ESCRIME	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés
<u>FFESCR-BFC-25-0012</u>	DIJON MOUSQUETAIRES	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés
<u>FFESCR-BFC-25-0002</u>	BESANCON RACING-CLUB ESCRIME	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés
<u>FFESCR-BFC-25-0017</u>	ASSOCIATION ESCRIME HAUTE-SAÔNE FFE	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés
<u>FFESCR-BFC-25-0005</u>	Belfort Escrime	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés

ANNEXE C - Liste des dossiers 2025 retenus

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Montant demandé	Montant proposé
FFESCR-BFC-25-0001	ASPTT ESCRIME	6 140 EUROS	3 200 EUROS
FFESCR-BFC-25-0003	ASSOCIATION SPORTIVE DE QUETIGNY ESCRIME	20 165 EUROS	2 000 EUROS
FFESCR-BFC-25-0011	COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU DOUBS	4 100 EUROS	1 900 EUROS
FFESCR-BFC-25-0006	BESANCON UNIVERSITE CLUB	3 000 EUROS	2 745 EUROS
FFESCR-BFC-25-0007	LIONS DE MONTBELIARD	3 250 EUROS	1 750 EUROS
FFESCR-BFC-25-0004	CERCLE D'ESCRIME DU HAUT-DOUBS	2 500 EUROS	1 600 EUROS
FFESCR-BFC-25-0020	COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU JURA	5 000 EUROS	3 800 EUROS
FFESCR-BFC-25-0014	CERCLE D'ESCRIME LEDONIEN	2 000 EUROS	1 900 EUROS
FFESCR-BFC-25-0016	CERCLE D'ESCRIME DOLOIS	3 000 EUROS	1 900 EUROS
FFESCR-BFC-25-0018	LA PROLETARIENNE ESCRIME	7 500 EUROS	1 800 EUROS
FFESCR-BFC-25-0008	ASAV ESCRIME	4 700 EUROS	2 000 EUROS
FFESCR-BFC-25-0015	PASSE AVANT ESCRIME	1 500 EUROS	1 500 EUROS
FFESCR-BFC-25-0019	CERCLE D'ESCRIME AUTUNOIS	2 900 EUROS	1 500 EUROS
FFESCR-BFC-25-0009	ESPERANCE LE CREUSOT ESCRIME	3 000 EUROS	1 500 EUROS
FFESCR-BFC-25-0010	CD TERRITOIRE DE BELFORT	3 322 EUROS	1 800 EUROS

ANNEXE D – Procès-Verbal détaillé

PROCES VERBAL DETAILLE DE LA COMMISSION RÉGIONALE D'INSTRUCTIONS PROJET SPORTIF FEDERAL (PSF) 2025

LIGUE D'ESCRIME BOURGOGNE FRANCHE COMTE

La commission régionale s'est déroulée le 19/05/2025 de 18h30 à 19h30 et était composée des personnes suivantes :

Nom / Prénom	Fonction	Structure	Courriel
VEYRAC DOMINIQUE	Présidente	Ligue Régionale	dominique.veyrac39@orange.fr
JAVOUHEY MICHEL	Vice Président	Ligue Régionale	michel.javouhey@laposte.net
ROBERT JEAN LUC	Trésorier Président Président	Ligue Régionale CD.71 Mâcon Escrime	robert.jeanluc@neuf.fr
GAWLAS RICHARD	Relais fédéral	Ligue Régionale	mtregawlas@gmail.com
WITMER FABRICE	CTR référent	Paris / BFC	fabricewittmer@gmail.com

Un mail d'invitation à la réunion de la commission régionale a été envoyé à la DRAJES BFC le 11/05/2025.

La FFE a transmis le 14/05/2025 l'annuaire des contacts au sein des DRAJES. Une invitation a été adressé à l'interlocuteur précisé dans le document - Mme Noeline DELBOVE - lundi 19/05/2024 au matin.

Le lien de la visio a été transmis par mail le 19/05/2025 à midi.

Aucun interlocuteur de la DRAJES n'a assisté à la réunion de la commission régionale du 19/05/2025.

Les travaux engagés par la commission ad-hoc ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe allouée à la région **BOURGOGNE FRANCHE COMTE** d'un montant 2025 de **43 895€**, au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2025.

Il est précisé à tous les membres que tous les dossiers ont **respecté les pré-requis fixés** par la commission régionale (cf les orientations régionales en annexe F)

- Dépôt des **comptes-rendus financiers** avant le 1/03/25 (allongé au 8/03/2025)
- Envoi par mail du **projet associatif** avant le 31/03/2025 (allongé au 4/04/2025)
- Mise à jour des **données administratives** avant le 6/04/2025
- **Dépôt des dossiers** : du **7 Avril au 5 Mai 2025** (délai avancé au **27 avril** en BFC)

Il est rappelé qu'un **accompagnement personnalisé** a été mis en place afin d'aider les clubs dans leur démarche de demande de subvention en 2025.

Il a été rappelé que **trois priorités fédérales** étaient clairement identifiées dans la note de cadrage fédérale envoyée le 2/04/2025 par la FFE. Chaque commission régionale pouvait les adapter – dans une certaine mesure – afin d'être cohérent avec les particularités de la région concernée. La note d'orientation régionale devait être envoyée et validée par la FFE (mail envoyé le 7/04/2025).

- **Féminisation** (pratique, encadrement, arbitrage...) – **priorité n°1 en BFC**
- **Fidélisation** des licenciés (et notamment des néo-pratiquants)
- **Formation** (enseignants, dirigeants et arbitres)

La commission régionale – dans sa note concernant les orientations régionales (envoyée le 9/04/2025 aux structures) – a fait le choix de prioriser la **féminisation** : axe central dans la politique régionale (conseil régional et ligue régionale)

Au **27/04/2025**, date limite de dépôt des demandes de subventions, la commission régionale PSF de la ligue d'escrime BFC a reçu et enregistré 19 dossiers de demandes de subventions.

Après analyse de la présente commission :

- **0 dossiers sont rejetés** car non-éligibles dont la liste est présentée en annexe A ;
- **5 dossiers sont éligibles mais non retenus** car ne correspondant pas aux critères de priorisation dont la liste est présentée en annexe B ;
- **15 dossiers sont éligibles** et font l'objet d'une **proposition de subvention** dont la liste des bénéficiaires et les montant associés sont présentés en annexe C.

Le 28/04/2025, tous les dossiers ont été transmis aux membres de la commission régionale. La date de rendu de toutes les instructions était fixée au dimanche 18/05/2025.

Chaque instructeur a étudié les dossiers déposés à l'aveugle entre chacun séparément et sans voir ce que faisait les autres. La consolidation des cinq instructions a été réalisée par la référente régionale Dominique Veyrac le lundi 19/05/2025 au matin et envoyée aux cinq membres de la commission régionale dans la journée.

La moyenne des cinq instructions a été calculée (pour chaque action et au total du dossier) et de petits ajustements ont été nécessaires pour que le résultat final corresponde à la somme attribuée à la ligue régionale BFC, soit 43 895 euros.

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Montant demandé	Montant proposé
FFESCR-BFC-25-0001	ASPTT ESCRIME	6 140 EUROS	3 200 EUROS
FFESCR-BFC-25-0003	ASSOCIATION SPORTIVE DE QUETIGNY ESCRIME	20 165 EUROS	2 000 EUROS
FFESCR-BFC-25-0011	COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU DOUBS	4 100 EUROS	1 900 EUROS
FFESCR-BFC-25-0006	BESANCON UNIVERSITE CLUB	3 000 EUROS	2 745 EUROS
FFESCR-BFC-25-0007	LIONS DE MONTBELIARD	3 250 EUROS	1 750 EUROS
FFESCR-BFC-25-0004	CERCLE D'ESCRIME DU HAUT-DOUBS	2 500 EUROS	1 600 EUROS
FFESCR-BFC-25-0020	COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU JURA	5 000 EUROS	3 800 EUROS
FFESCR-BFC-25-0014	CERCLE D'ESCRIME LEDONIEN	2 000 EUROS	1 900 EUROS
FFESCR-BFC-25-0016	CERCLE D'ESCRIME DOLOIS	3 000 EUROS	1 900 EUROS
FFESCR-BFC-25-0018	LA PROLETARIENNE ESCRIME	7 500 EUROS	1 800 EUROS
FFESCR-BFC-25-0008	ASAV ESCRIME	4 700 EUROS	2 000 EUROS
FFESCR-BFC-25-0015	PASSE AVANT ESCRIME	1 500 EUROS	1 500 EUROS
FFESCR-BFC-25-0019	CERCLE D'ESCRIME AUTUNOIS	2 900 EUROS	1 500 EUROS
FFESCR-BFC-25-0009	ESPERANCE LE CREUSOT ESCRIME	3 000 EUROS	1 500 EUROS
FFESCR-BFC-25-0010	CD TERRITOIRE DE BELFORT	3 322 EUROS	1 800 EUROS

Il ressort de cette proposition que

- o La totalité de l'enveloppe régionale de **43 895 euros a été allouée**
 - o 23 395 euros ont été alloués aux clubs, soit **53% de l'enveloppe** (a minima 50%)
 - o 7 500 euros ont été alloués aux comités départementaux, soit 17%
 - o 13 000 euros ont été alloués à la ligue régionale, soit 30%
- o **22 605 euros** sont consacrés à des actions de féminisation, soit **51% de l'enveloppe régionale** (au lieu des 8 779 euros – a minima 20%)

Le cas des cinq dossiers rejetés car leur projet était **non prioritaire** au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés est **revu individuellement et débattu**.

Il est décidé par les membres de la commission régionale de **maintenir cette instruction** de « rejet du dossier » pour cause de « Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés ».

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du refus
FFESCR-BFC-25-0013	ASSOCIATION LOISIRS CULTURE LONGVIC (ALC LONGVIC) ESCRIME	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés ➔ Fonctionnement du club / stabilisation de l'activité
FFESCR-BFC-25-0012	DIJON MOUSQUETAIRES	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés ➔ Fonctionnement du club / stabilisation de l'activité
FFESCR-BFC-25-0002	BESANCON RACING-CLUB ESCRIME	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés ➔ Fonctionnement du club / stabilisation de l'activité
FFESCR-BFC-25-0017	ASSOCIATION ESCRIME HAUTE-SAÔNE FFE	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés ➔ Organisation d'un championnat départemental
FFESCR-BFC-25-0005	Belfort Escrime	Projet non prioritaire au regard de l'enveloppe et des autres dossiers présentés ➔ Fonctionnement du club / stabilisation de l'activité

ANNEXE E – Courrier FFE (14/04/25) – Montant de l'enveloppe régionale BFC



Noisy le Grand, le 14/04/2025

Ligue régionale d'escrime Bourgogne Franche Comté
A l'attention de : Madame Dominique VEYRAC
Présidente

Ref : n° 2025-054.RD-SG/HLM

Dossier suivi par : Olivier HANICOTTE

Email : psf@ffescrime.fr

Objet : Projet Sportif Fédéral - Campagne 2025

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous adresser le montant de l'enveloppe disponible pour votre territoire dans le cadre de la campagne 2025 du Projet Sportif Fédéral (PSF), que nous avons conjointement mis en œuvre avec l'Agence Nationale du Sport, à destination des clubs, des comités départementaux et des ligues régionales.

La FFE est dotée au titre de son PSF 2025 d'une enveloppe de 1.087.500€. Cette année encore, le montant de l'enveloppe budgétaire accordé par l'Agence Nationale du Sport pour la campagne 2025 du PSF connaît donc une baisse substantielle (moins 10,78% soit 131.400€). Cette révision budgétaire vaut pour l'ensemble des fédérations.

Cette année, notre campagne s'axe autour de trois priorités fédérales les "3F" : Fidélisation, Formation, Féminisation. Je me permets de vous rappeler que pour ce dernier axe l'objectif qui nous est fixé par l'ANS est d'y accorder au moins 20% de notre enveloppe financière.

Le montant de votre enveloppe 2025 est de 43.895 €. La répartition prévue est de 50 % pour les clubs et de 50 % pour la ligue régionale et les comités départementaux d'autre part.

Vous retrouverez en téléchargement sur [le site de la fédération](#) l'ensemble des informations relatives à cette campagne ainsi que la note de cadrage précisant les modalités de financements des actions à mener au titre du PSF 2025.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Rémy DELHOMME
Président



CAMPAGNE 2025 PSF-ANS / FFE

Orientations régionales

Membres de la Commission régionale :

Dominique VEYRAC (Référénte régionale, Présidente de la LR BFC),
Jean Luc ROBERT (Président de Mâcon Escrime et du CD.71 et trésorier de la LR BFC),
Michel JAVOUHEY (Vice-président de la LR BFC)
Maître Richard GAWLAS (Coordonnateur régional de l'ETR)
Maître Fabrice WITTMER (CTN référent)

- Informations générales envoyées à tous par mail le 10/04/2025
 - Budget alloué inconnu à ce jour (En 2024 : 49 200€)
 - Au moins 50% de l'enveloppe régionale fléchés vers les clubs
 - Au moins 20% de l'enveloppe régionale fléchés vers la féminisation
 - Webinaire fédéral disponible en replay – site Internet FFE
- **Pré-requis obligatoires en BFC** à toute demande en 2025
 - Dépôt des comptes-rendus financiers avant le 1/03/25 (allongé au 8/03/2025)
 - Envoi par mail du projet associatif avant le 31/03/2025 (allongé au 4/04/2025)
 - Mise à jour des données administratives avant le 6/04/2025
- Dépôt des dossiers : du 7 Avril au 5 Mai 2025 (**délai avancé au 27 avril en BFC**)
 - Seuil minimal de demande et financement par dossier : 1 500€ (1 000€ ZRR, QPV...)
 - Seuil minimal de demande et financement par action : 750€
 - Le montant de la subvention doit représenter au maximum 70% du budget total
- Accompagnement personnalisé
 - Morgane JOLY a accepté – à titre bénévole – de relire vos dossiers en amont (**du 7 au 23 avril 2025**) si vous le souhaitez. Mail : morgane2121@live.fr
- Quelques rappels généraux
 - Le dossier déposé doit être complet :
 - Mise à jour des données administratives
 - Documents en annexes à jour (datés de 2024) : PV AG, éléments financiers...
 - Attestation sur l'honneur, contrat d'engagement citoyen....
 - Les demandes concernant de l'achat de matériel seul ne sont pas éligibles
 - Les critères d'évaluation de vos actions doivent être définis précisément
 - Les dates de votre action doivent s'inscrire sur l'année civile 2025
- Trois priorités fédérales en 2025
 - Féminisation (pratique, encadrement, arbitrage...) – **priorité n°1 en BFC**
 - Fidélisation des licenciés (et notamment des néo-pratiquants)
 - Formation (enseignants, dirigeants et arbitres)

Informations : <https://www.ffescrime.fr/je-suis-en-club/dirigeants/projet-sportif-federal-psf/>

Les membres de la commission régionale PSF-ANS de la LR BFC

Le 9/04/2025, Mail de contact : commission-psf-bfc@orange.fr

E/ COMMISSION REGIONALE PSF-ANS – EVALUATION DES CRF 2024

Membres de la Commission :

Dominique VEYRAC (*Référente régionale*, Présidente de la LR BFC),
Jean Luc ROBERT (Président du CD.71 et trésorier de la LR BFC),
Michel JAVOUHEY (Vice-président de la LR BFC)

Maître Richard GAWLAS (Coordonnateur régional de l'ETR / Relais fédéral),
Maître Fabrice WITTMER (CTN référent BFC),

- **Eléments de la Campagne d'évaluation 2023**

- **Mail de la DTN/ FFE du 26/09/25** concernant les structures de la région BFC qui sont actuellement sollicitées par l'Agence soit pour un reversement de la subvention non utilisée/ non justifiée, soit pour une régularisation du dossier avant le 30/11/2025, terme de rigueur.

N° OSIRIS	N° LCA	Nom	Intitulé	Montant à reverser
FFESCR-BFC-23-0024-1	23-080489	CERCLE D'ESCRIME BEAUNOIS	Fidéliser nos licenciés	200 €
FFESCR-BFC-23-0024-3	23-080489	CERCLE D'ESCRIME BEAUNOIS	trouver des nouveaux licenciés	360 €
FFESCR-BFC-23-0012-1	23-077957	CERCLE D'ESCRIME RIOLAIS	Aide à la formation de la formatrice Sabre Laser : Maud Zimmermann	1 000 €
FFESCR-BFC-23-0012-2	23-077957	CERCLE D'ESCRIME RIOLAIS	Structuration du club et labellisation sabre laser	500 €

- **Rappel des éléments de la Campagne 2024**

- **Dépôt des dossiers** : du 14 Mars au 15 Avril 2024
 - Au moins **50% de l'enveloppe régionale fléchés vers les clubs**
 - Seuil minimal de **demande** et de **financement** : 1 500€ (1 000€ ZRR , QPV..)
- **Instruction des dossiers en région** : du **16 avril au 6 Mai 2024**
 - Budget alloué de **49 200€** (En 2023 : 52 355€)
 - Au moins 24 600€ pour les clubs (50%)
 - 24 structures ont déposé un dossier dont le CR, 4 AT/CD et 19 clubs
 - Total demandé : 91 576€ (en 2023 : 105 577€)
 - Paray le Monial : abandon du dépôt par manque de temps et d'organisation du club
- **Validation sur la plateforme Osiris le 6 Mai 2024**
 - 23 structures bénéficiaires dont le CR, 4 CD/AT et 18 clubs
 - Subvention CR : 13 000€, soit 26.5 % du total alloué
 - 4 CD/AT : 8 900€ soit 18% du total alloué (4 CD/AT employeurs)
 - **18 clubs : 27 300€ soit 55.5% du total alloué**

- **Bilans 2024 qualitatif** (dates et lieux de réalisation de l'action, nombre de bénéficiaires/ participants...) et **quantitatif** (avec pièces comptables justificatives : factures...) de **22 structures** bénéficiaires, soit 36 actions au total **au 30/06/2025**

- **18 clubs** bénéficiaires
 - 18 clubs dont les CRF ont pu être étudiés soit 28 actions
- **4 comités départementaux** bénéficiaires
 - 3 CD dont les CRF ont pu être étudiés soit 5 actions
 - 1 CD dont les CRF étaient manquants soit 3 actions

- **Retours de la Commission d'évaluation 2025**

- Beaucoup de temps passé à **relancer** et à **obtenir des pièces complémentaires**
- Des **dates** de début et/ou de fin d'action parfois erronées (ou mal saisies):
 - Début d'action au 1er septembre de l'année n-1
 - Fin d'action au 31 août de l'année n+1
- Des **sommes « réalisées »** très liées (voire complètement identiques) aux sommes « prévisionnelles » : quelques bilans d'action faits un peu « à la va-vite » probablement.

➤ **Synthèse de la Commission d'évaluation 2025**

- Au 30 juin 2025, deux actions ont été identifiées comme « non réalisées » par la structure, sur le CRF. Elles feront donc l'objet d'un reversement total automatique : Action n°1 du club de Valdahon (1 500 euros) et Action n°1 de Dijon Mousquetaires (300 euros).
- Au 30 juin 2025, un CRF (CD Jura) est déposé (trois actions) mais non conforme : les colonnes « prévisionnelle » sont strictement identiques aux colonnes « réalisées » (relance effectuée en juin et en

septembre). Après échanges avec l'équipe dirigeante de la structure, un délai complémentaire au 1/10/2025 a été donné à la structure du fait de souci de gouvernance (Présidente démissionnaire au printemps 2025).

- Les corrections ont été apportées par le trésorier de la structure le 29/09/2025 (corrections saisies par la référente régionale sur Osiris)
- L'action n°4 a été identifiée par la structure comme « non réalisée » sur le CRF. Elle fera donc l'objet d'un reversement total automatique (500€).

Numéro actions OSIRIS	Nom de la structure	Montant
FFESCR-BFC-24-0010-1	CERCLE D'ESCRIME DU PLATEAU DE VALDAHON	1 500 euros (1)
FFESCR-BFC-24-0011-1	DIJON MOUSQUETAIRES	300 euros (2)
FFESCR-BFC-24-0021-4	COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU JURA	500 euros (3)

(1) Action déclarée non réalisée par la structure. Demande de reversement intégral.

(2) Action déclarée non réalisée par la structure. Demande de reversement intégral.

(3) Action déclarée non réalisée par la structure. Demande de reversement intégral.

- Des points de vigilance vont être signifiés aux structures à la suite de la campagne d'évaluation 2025 concernant la rédaction des bilans :
 - Le montant exact de la subvention versée pour l'action
 - Les dates de réalisation (début et fin) de l'action
 - La précision de la colonne « réalisée » dans le bilan financier
 - La part de la subvention dans le budget total de l'action
 - L'attention à porter sur le public « cible » et « réalisé »

Bilan rédigé par la référente régionale à Saint Apollinaire le 5/10/2025



Dominique VEYRAC
Présidente de la LRE BFC et Référente régionale PSF-ANS

RAPPORT D'ACTIVITE



LABELLISATION

- Instruction par les Comités Départementaux
- Avis de la Ligue régionale en concordance avec les avis des CD
- Décision de la FFE d'attribution ou non du label fédéral via l'extranet

- Dotations en cours d'acheminement (plaque + macarons à coller)
- Courriers officiels FFE envoyés aux Municipalités
- Kits de communication disponibles sous peu sur l'extranet

- Bilan de la campagne du Printemps 2025
 - 12 clubs labellisés en tout
 - 14 labels thématiques validés
 - Escrime Compétition Or (2), Argent (4), Bronze (3)
 - Escrime Pour tous Or (-), Argent (1), Bronze (3)
 - Escrime Santé Bien Être Or (1), Argent (-), Bronze (-)
 - Sabre Laser Or (-), Argent (1), Bronze (1)



Nom structure	Type de label	Date de début	Date de fin
BELFORT ESCRIME	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
ASPTT DIJON ESCRIME	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
ASPTT DIJON ESCRIME	Escrime Compétition Or	01/07/2023	30/06/2025
ASPTT DIJON ESCRIME	Escrime Pour Tous Bronze	01/07/2023	30/06/2025
MACON ESCRIME	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
MACON ESCRIME	Escrime Compétition Argent	01/07/2023	30/06/2025
ESBM	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
LA RIPOSTE CHALON SUR SAONE	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
LA RIPOSTE CHALON SUR SAONE	Escrime Compétition Bronze	01/07/2023	30/06/2025
L'ESPERANCE LE CREUSOT	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
L'ESPERANCE LE CREUSOT	Escrime Compétition Argent	01/07/2023	30/06/2025
L'ESPERANCE LE CREUSOT	Sabre Laser Argent	01/07/2023	30/06/2025
L'ESPERANCE LE CREUSOT	Escrime Santé Bien-Etre Or	01/07/2023	30/06/2025
C.E. AUXERROIS	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
C.E. AUXERROIS	Escrime Compétition Argent	01/07/2023	30/06/2025
CERCLE NEVERS ESCRIME	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
CERCLE NEVERS ESCRIME	Escrime Compétition Or	01/07/2023	30/06/2025
CERCLE NEVERS ESCRIME	Escrime Pour Tous Argent	01/07/2023	30/06/2025
C.E. BEAUNOIS	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
C.E. BEAUNOIS	Escrime Compétition Bronze	01/07/2023	30/06/2025
C.E. BEAUNOIS	Escrime Pour Tous Bronze	01/07/2023	30/06/2025
AS DE QUETIGNY	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
A.L.C. ESCRIME LONGVIC	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
A.L.C. ESCRIME LONGVIC	Escrime Compétition Bronze	01/07/2023	30/06/2025
A.L.C. ESCRIME LONGVIC	Sabre Laser Bronze	01/07/2023	30/06/2025
A.L.C. ESCRIME LONGVIC	Escrime Pour Tous Bronze	01/07/2023	30/06/2025
PASSE AVANT ESCRIME	Club Labellisé	01/07/2023	30/06/2025
PASSE AVANT ESCRIME	Escrime Compétition Argent	01/07/2023	30/06/2025

RAPPORT D'ACTIVITE



CONTRAT DE PROGRES - 2023

Construction d'un projet régional cohérent

- 6 000€ d'aide fédérale fléchée sur le poste de **Coordonnateur de l'ETR BFC**
- 1 000€ d'accompagnement PSF
- **Renoncement** à la part fixe 2023 (versée normalement en 2024) : 10 000€

AIDE RELAIS FEDERAL - 2024

- 6 000€ d'aide fédérale fléchée sur le poste de **Coordonnateur de l'ETR BFC**
- 1 000€ d'accompagnement PSF

AIDE RELAIS FEDERAL- 2025 (non perçu à ce jour)

- 6 000€ d'aide fédérale fléchée sur le poste de **Coordonnateur de l'ETR BFC**
- 1 000€ d'accompagnement PSF



Bilan 202425

Benjamin Fournier, Comptable

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	41 061	40 670
Immobilisations corporelles					Ecart de réévaluation		
Immobilisations financières	76		76	76	Réserves :		
					- Réserve légale		
TOTAL I	76		76	76	- Réserves réglementées		
					- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 757	(1 561)
Marchandises					Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	43 819	39 110
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	30 917		30 917	19 935	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	13 154		13 154	19 098	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres	329	
TOTAL II	44 071		44 071	39 033	TOTAL III	329	
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	44 147		44 147	39 110	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	44 147	39 110

Compte de résultats 202425



CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	240	
Achats d'approvisionnement	4 579	3 730	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	42 526	40 305	Subventions d'exploitation	45 500	50 167
Impôts, taxes et versements assimilés			Reprise sur amort., déprec. et prov.		
Rémunération du personnel	22 271	16 834	Produits cessions immo. incorp. et corp.		
Charges sociales	6 242	3 667	Autres produits	52 579	44 033
Dotations aux amortissements			PRODUITS FINANCIERS	614	500
Dotations aux provisions					
Valeurs compt. immo. incorp. et corp. céd...					
Autres charges	20 557	31 725			
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL (I)	96 175	96 261	TOTAL (I)	98 933	94 700
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	96 175	96 261	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	98 933	94 700
BENEFICE OU PERTE	2 757	(1 561)			
TOTAL GENERAL	98 933	94 700	TOTAL GENERAL	98 933	94 700

Principaux éléments financiers

- Le résultat de l'exercice se traduit par un **excédent de 2 757,44 €**.
- Les produits s'élèvent à 98 933 € et les charges à 96 176 €.
- Le total du bilan est de 44 157 €.

PRODUITS: 98 933 €

- Les **cotisations** 38 710 € (vs 28 505 € en 23-24) pour 2 445 licences (vs 1 926) soit une moyenne de 15.83 € par licence.
- Les **participations** 13 869 € de participations stages y compris pour la formation (*idem* 23-24).
 - Nos ressources propres s'élèvent donc à 52 579 € (vs 44 033 € en 23-24) sur un total de 98 933 € soit 53,16% (vs 46%).
- Les **subventions et autres produits** 39 500 € : 25 500 € au titre du CRDS 2023 et 13 000 € + 1 000 € au titre de l'ANS
 - La part de subventions dans nos produits est de 40% (vs 41%).
- Les autres produits concernent l'aide fédérale de 6 000 € (coordonnateur ETR) pour 2025, la location de matériel (240 € - la facturation a pris du retard) et les produits financiers pour 614 €



Principaux éléments financiers

CHARGES: 96 176 €

- Les charges les plus significatives sont :
- La **massesalariale** (hors encadrement des stages) qui s'élève à 11 183,38 €.
- Charges liées à l'**organisation des stages**: 25 505 € dont 14 250 € pour les frais d'encadrement et
- Les **Centres de PréFormation** ont bénéficié de crédits à hauteur de 3 000 € (y compris Aides HN et accession : listes ministérielles)
- Commission **Mixité des pratiques et des pratiquants** 2 350 €.
- Commission Régionale d'Arbitrage: 1 975 €
- Charges liées à l'organisation des **championnats régionaux** 2 655 €.
- **Filière H2032** : 7 401 € (frais Fête des Jeunes + aide forfaitaire aux qualifiés Equipes régionales) + 1 558 € concernant les capitans (12 équipes engagées en juin 2025)



Annexe 4 : Budget Prévisionnel 2025-2026

Budget Prévisionnel Année 2025- 2026			
Ligue Régionale d'Escrime Bourgogne-Franche Comté			
DEPENSES en euros		RECETTES en euros	
ACHATS		Prestations	
Achat de Marchandises		Prestations	
Achat de Marchandises	5 500 €	Inscription Stage	10 000 €
Autres Achats	500 €	Inscription Stage Formation	500 €
Sous-total Achats	6 000 €	Sous-total Prestations	10 500 €
Stages		Etat dans le cadre de l'ANS	18 000 €
Frais Organisation Stages	21 600 €		
Frais Organisation Stages Formation	5 000 €		
Frais encadrement Stage	16 500 €	Subventions collectivités	
		Région Bourgogne-Franche-Comté	25 500 €
Sous-total Stages	43 100 €		
Déplacements			
Frais déplacement Stage	1200 €		
Frais Déplacemen Stage Formation	400 €		
Frais Déplacement CRA	500 €		
Sous-total Déplacements	2 100 €		
		Sous-total Subventions Etat / collectivités	43 500 €
Récompenses / CRA			
Frais Organisations Compétitions	3 800 €		
Frais CRA	1800 €		
Sous-total Organisations Compétitions	5 600 €		
Contrat de Progrès	6 000 €		
Dépenses Critérium M 15	3 500 €		
Dépenses Axe 2 CRDS	500 €		
Dépenses Axe 5 CRDS	2 500 €		
Sous-total Axe	12 500 €		
Organisation			
Indemnité Fonctionnement CRE	16 800 €		
Frais déplacement Ligue	5 500 €		
Assurances	50 €		
Honoraires	500 €		
Services Bancaires	100 €		
Cotisations statutaires	250 €		
Divers Charges	500 €		
Sous-total Fonctionnement	23 700 €		
TOTAL FINAL	93 000 €	TOTAL FINAL	93 000 €
		Résultat (bénéfice ou perte) :	- €



Stages Régionaux



1 STAGE PAR ARME (octobre 2024 et février 2025) + 1 STAGE COMMUN 3 ARMES (Avril 2025)

Sabre :

Du 23 au 25 octobre 2024, Moirans en Montagne, 21 stagiaires, 3 cadres
Du 24 au 26 février 2025, Monéteau, 23 stagiaires, 3 cadres
Du 28 au 30 avril 2025, Dijon, 23 stagiaires, 3 cadres

Epée :

Du 28 au 30 octobre 2024, Dijon, 24 stagiaires, 3 cadres
Du 5 au 7 mars 2025, Dijon, 18 stagiaires, 2 cadres
Du 28 au 30 avril 2025, Dijon, 23 stagiaires, 3 cadres

Fleuret :

Annulation du stage d'octobre 2024
Annulation du stage de février 2025
Du 28 au 30 avril 2025, Dijon, 22 stagiaires, 3 cadres



Regroupements Régionaux Epée M17.M20



Mise en place de 2 regroupements épée M17 – M20

Encadrement Richard GAWLAS, Mathieu SISSLER

1 journée de 9h à 18h

- Vendredi 7 mars 2025 : 13 stagiaires
- Vendredi 2 mai 2025 : 21 stagiaires



Championnats Régionaux



Organisation avec l'aide des clubs des championnats régionaux pour les catégories M11 à vétérans aux 3 armes individuel et par équipe

DATE ET LIEU DES CHAMPIONNATS

	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR	VETERAN
FLEURET							
Date	12 & 13 avril	12 & 13 avril	15 & 16 février	15 & 16 février	15 & 16 février	8 & 9 février	8 & 9 février
Lieu	BELFORT	BELFORT	BELFORT	BELFORT	BELFORT	VARENNES VAUZELLES	VARENNES VAUZELLES
EPEE							
Date	12 & 13 avril	12 & 13 avril	8 & 9 février	8 & 9 février	8 & 9 février	15 & 16 février	15 & 16 février
Lieu	BELFORT	BELFORT	MACON	MACON	MACON	DIJON	DIJON
SABRE							
Date	12 & 13 avril	12 & 13 avril	15 & 16 février	15 & 16 février	15 & 16 février	15 & 16 février	15 & 16 février
Lieu	BELFORT	BELFORT	LONS LE SAUNIER	LONS LE SAUNIER	LONS LE SAUNIER	LONS LE SAUNIER	LONS LE SAUNIER



Nombre de participants et participantes / Nombre de clubs



	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR	VETERAN 1	VETERAN 2	VETERAN 3	VETERAN 4
FLEURET DAMES										
Individuel	5 participantes 3 clubs	5 participantes 4 clubs	12 participantes 5 clubs	2 participantes 2 clubs	6 participantes 2 clubs	5 participantes 3 clubs	2 participantes 2 clubs	Non Décerné	Non Décerné	
Equipe	5 équipes mixtes 4 clubs	1 équipe 1 club	2 équipes 2 clubs	Non Décerné	2 équipes 2 clubs	Non Décerné	Non Décerné			
FLEURET HOMMES										
Individuel	11 participants 4 clubs	8 participants 4 clubs	19 participants 5 clubs	10 participants 5 clubs	3 participants 1 club	3 participants 2 clubs	2 participants 2 clubs	Non Décerné	Non Décerné	
Equipe	5 équipes mixtes 4 clubs	1 équipe 1 club	5 équipes 4 clubs	2 équipes 2 clubs	1 équipe 1 club	Non Décerné	Non Décerné			
EPEE DAMES										
Individuel	3 participantes 3 clubs	12 participantes 7 clubs	16 participantes 7 clubs	8 participantes 6 clubs	5 participantes 3 clubs	17 participantes 7 clubs	5 participantes 4 clubs	4 participantes 4 clubs	2 participantes 2 clubs	
Equipe	4 équipes mixtes 4 clubs	1 équipe 1 club	4 équipes 3 clubs	1 équipe 1 club	1 équipe 1 club	4 équipes 3 clubs	Non Décerné			
EPEE HOMMES										
Individuel	22 participants 9 clubs	14 participants 7 clubs	23 participants 9 clubs	15 participants 9 clubs	17 participants 5 clubs	52 participants 12 clubs	13 participants 8 clubs	15 participants 9 clubs	8 participants 7 clubs	5 participants 5 clubs
Equipe	4 équipes mixtes 4 clubs	2 équipes 1 club	4 équipes 4 clubs	4 équipes 2 clubs	3 équipes 3 clubs	14 équipes 9 clubs	9 équipes 8 clubs			
SABRE DAMES										
Individuel	13 participantes 8 clubs	11 participantes 6 clubs	18 participantes 12 clubs	6 participantes 6 clubs	6 participantes 2 clubs	8 participantes 3 clubs	Non Décerné	1 participante 1 club	1 participante 1 club	
Equipe	7 équipes mixtes 7 clubs	1 équipe 1 club	2 équipes 2 clubs	1 équipe 1 club	Non Décerné	1 équipe 1 club	Non Décerné			
SABRE HOMMES										
Individuel	20 participants 10 clubs	14 participants 6 clubs	19 participants 9 clubs	9 participants 6 clubs	5 participants 3 clubs	15 participants 5 clubs	3 participants 3 clubs	1 participant 1 club	Non Décerné	
Equipe	7 équipes mixtes 7 clubs	3 équipes 3 clubs	5 équipes 5 clubs	1 équipe 1 club	Non Décerné	4 équipes 2 clubs	Non Décerné			



Champions de Bourgogne Franche Comté



	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR	VETERAN 1	VETERAN 2	VETERAN 3	VETERAN 4
FLEURET HOMMES										
Individuel	DE MONTECLER Thomas Besançon RCE	DE MONTECLER Xavier Besançon RCE	LONGO Paolo Besançon RCE	GIRARDOT Lucien Belfort ESC	GIRARDOT Lucien Belfort ESC	GUENET Axel ASAV Escrime	RUFFIOT Franck Rioz CE	Non Décerné	Non Décerné	Non Décerné
Equipe	BESANCON RCE (mixte)	BELFORT ESC	BELFORT ESC	BELFORT ESC	BELFORT ESC	Non Décerné	Non Décerné			
EPEE HOMMES										
Individuel	PETITRENAUD Simon Nevers CE	FOURNIER Arthur Nevers CE	FROMONT Loevann Nevers CE	DUCLoux Marius Macon ESC	BLONDEAU Ludovic Passe Avant Escrime	PEUDEVIN Grégoire Passe Avant Escrime	CATALDO Mickael Besançon UC	RENAUD Guillaume Chalon Saône	BONNOT Philippe Montbéliard	GAUDRY François Nevers CE
Equipe	NEVERS CE (mixte)	DIJON ASPTT	NEVERS CE	AUTUN CE	PASSE AVANT ESCRIME	BESANCON UC	BESANCON UC			
SABRE HOMMES										
Individuel	BOUTIGNY Paul Champagnole	SANVOISIN Lylian Monéteau USC	ROBBE-MARTINEZ Ernest Champagnole	GNABA Noé Francesco Auxerre CE	GIORGIANI- COURBET Renaud Besançon UC	GLORIOT Donat Besançon UC	MOLE Julien Levier CE	ROULIN David Champagnole	Non Décerné	Non Décerné
Equipe	CHAMPAGNOLE (mixte)	PONTARLIER	QUETIGNY AS	AUXERRE	Non Décerné	BESANCON UC	Non Décerné			



Championnes de Bourgogne Franche Comté



	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR	VETERAN 1	VETERAN 2	VETERAN 3	VETERAN 4
FLEURET DAMES										
Individuel	DE BROSSES Calypso ASAV Escrime	BREUILLLOT Faustine Belfort ESC	ZEH Axelle Belfort ESC	ZEH Axelle Belfort ESC	JACOB Clémence Beaune	JACOB Clémence Beaune	RADEK Estelle Beaune	MARICHY Isabelle Quetigny AS	Non Décerné	Non Décerné
Equipe	BESANCON RCE (mixte)	BELFORT ESC	BELFORT ESC	Non Décerné	BELFORT ESC	Non Décerné	Non Décerné			
EPEE DAMES										
Individuel	GRAS Emilie Nevers CE	ROLLIN Ivana Nevers CE	REMY Leonore Chalon Saône	LAJAMBE Pauline Le Creusot	LEROY Julie Dijon ASPTT	JOLY Morgane Dijon ASPTT	ACOLAT Christelle Belfort ESC	Non Décerné	Non Décerné	Non Décerné
Equipe	NEVERS CE (mixte)	DIJON ASPTT	AUTUN CE	AUTUN CE	DIJON ASPTT	DIJON ASPTT	Non Décerné			
SABRE DAMES										
Individuel	BARBA Erine Besançon UC	FOUGERE Emma Auxerre CE	TRIQUET Anaëlle Dole CE	GUIGNAUD Lilou Levier	CAIREY- REMONNAY Julia Besançon UC	BERTRAND Solene Arbois CEATO	Non Décerné	LEVEQUE Isabelle Dijon CE	WEIMAR Agnes Dijon CE	Non Décerné
Equipe	CHAMPAGNOLE (mixte)	AUXERRE CE	AUXERRE CE	Non Décerné	Non Décerné	BESANCON UC	DIJON CE			



Palmarès des Clubs aux Championnats de Bourgogne Franche Comté



76 titres décernés individuel et par équipe

BELFORT ESCRIME	13 titres	ASAV VAUZELLES	2 titres
BESANCON UC	9 titres	LEVIER	2 titres
NEVERS CE	8 titres	QUETIGNY AS	2 titres
DIJON ASPTT	6 titres	PONTARLIER CE	1 titre
CHAMPAGNOLE	5 titres	MONETEAU	1 titre
AUXERRE CE	5 titres	LE CREUSOT	1 titre
BESANCON RCE	4 titres	DOLE CE	1 titre
PASSE AVANT ESCRIME	3 titres	MACON	1 titre
DIJON CE	3 titres	MONTBELIARD	1 titre
BEAUNE CE	3 titres	ARBOIS CEATO	1 titre
AUTUN CE	3 titres	RIOZ CE	1 titre
CHALON / SAONE	2 titres		

23 clubs ont remporté au moins 1 titre de Champion de Bourgogne Franche Comté



Classement Régional



CLASSEMENT RÉGIONAL POUR TOUTES LES ARMES EN M15 ET M17

Objectifs :

- Créer une **politique sportive de ligue** en s'appuyant sur des tournois de club du CRE
- Permettre la **sélection aux championnats de France** (quotas fédéraux via le classement régional)
 - **Fleuret** : 4 compétitions en M13 mais seulement 2 tournois de club, 7 compétitions en M15, 6 compétitions en M17
 - **Epée** : 8 compétitions en M13, 11 compétitions en M15, 11 compétitions en M17
 - **Sabre** : 6 compétitions en M13, 9 compétitions en M15, 8 compétitions en M17
- Tous les classements sont gérés via l'extranet de la FFE



VAINQUEURS DES CLASSEMENTS RÉGIONAUX



CATÉGORIE M13

Fleuret Dame 13 classées	Fleuret Homme 11 classés	Epée Dame 20 classées	Epée Homme 41 classés	Sabre Dame 15 classées	Sabre Homme 34 classés
BREUILLOT Faustine Belfort Escrime	MOUGEOTTE Maxence Belfort Escrime	ROLLIN Ivana Nevers CE	FOURNIER Arthur Nevers CE	FOUGERE Emma Auxerre CE	PASIAN Mathias Arbois CEATO

CATÉGORIE M15

Fleuret Dame 16 classées	Fleuret Homme 25 classés	Epée Dame 30 classées	Epée Homme 45 classés	Sabre Dame 22 classées	Sabre Homme 32 classés
BAYI PINTO Elisabeth Belfort Escrime	LONGO Paolo Besançon RCE	PESCAYRE Léna Dijon ASPTT	CZWERTLIK Lorys Dijon ASPTT	TRIQUET Anaëlle Dole CE	ROBBE-MARTINEZ Ernest Champagnole

CATÉGORIE M17

Fleuret Dame 4 classées	Fleuret Homme 15 classés	Epée Dame 18 classées	Epée Homme 26 classés	Sabre Dame 8 classées	Sabre Homme 21 classés
ZEH Axelle Belfort Escrime	GIRARDOT Lucien Belfort Escrime	MUGNIER Appoline Autun CE	DUCLoux Marius Mâcon Esc	BOUVIER Romane Auxerre CE	GNABA Noé Francesco Auxerre CE

2017-2018
Bureau de l'Escrime

Championnat de France

Total des engagements : 167 individuels et 29 équipes



CHAMPION.NE.S DE FRANCE

- **Lorys CZWERTLIK** - Dijon ASPTT : Epée Homme M15
- **Eva LACHERAY** – Montbéliard : Fleuret Dame Sénior National 1
- **Isabelle LEVEQUE** - Dijon CE : Sabre Dame Vétéran 2
- **Mael DENAUX** – Rodez (Maitre d'Armes à Chalon / Saône) : Epée Homme National 2
- **Saint Claude** – Sabre Laser M17 Combat Chorégraphié



MÉDAILLE D'ARGENT

- **François GAUDRY** – Nevers CE : Epée Homme Vétéran 4
- **BFC 1 (MUGNIER Appoline, PESLAYRE Léna, REMY, Léonore, ROLLIN Ivana)** : Epée Dame M15 National 1



MÉDAILLE DE BRONZE

- **Appoline MUGNIER** - Autun CE : Epée Dame M15
- **Oscar HEINRICH** – Montbéliard : Fleuret Homme M17 National 3
- **Victor BOYER** – Dijon ASPTT : Epée Homme Senior National 3
- **Mickael CATALDO** – Besançon UC : Epée Homme Vétéran 1
- **Stéphane MOREAU** – Chalon / Saône : Epée Homme Vétéran 2
- **Catherine CAVERON** – Dijon CE : Sabre Dame Vétéran 2
- **BFC 1 (BARBARA Guilhem, DAGORN Arthur, HEINRICH Oscar, LONGO Paolo)** - Fleuret Homme M15 National 2
- **BFC 1 (BOBIO Margaux, CUENOT Eloïse, FOUGERE Emma, TRIQUET Anaëlle)** - Sabre Dame M15 National 2
- **BFC 1 (MAITREPIERRE Sacha, MOURA Kérian, PAGLIARIN Antoine, ROBBE MARTINEZ Ernest)** : Sabre Homme M15 National 3
- **PASSE AVANT ESCRIME (COMPAGNION FRATANI Keo, DELEVACQUE Maxime, GAWLAS William, SQUIERI Juliano)** : Epée Homme M20 National 1
- **NEVERS CE (CEYTE Romain, CROISIER Philippe, GAUDRY François)** : Epée Homme Vétéran National 3
- **DIJON CE (CAVERON Catherine, LEVEQUE Isabelle, PETITPERRIN Aurelie, WEIMAR Agnes)** : Sabre Dame Vétéran



STAGE NATIONAL HORIZON M15

- **Lorys CWERTLIK** - Dijon ASPTT : Epée Homme
- **Léna PESLAYRE** - Dijon ASPTT : Epée Dame
- **Appoline MUGNIER** - Autun CE : Epée Dame
- **Anaëlle TRIQUET** - Dole : Sabre Dame
- **Antoine PAGLIARIN** - Auxerre CE : Sabre Homme



LISTES MINISTÉRIELLES au 1^{er} janvier 2025

- **Eva LACHERAY** - Montbéliard : Fleuret Dame
- **Maxime DELEVACQUE** - Passe Avant Escrime : Epée Homme
- **Lorys CZWERTLIK** - Dijon ASPTT : Epée Homme
- **Lucien GIRARDOT** – Belfort : Fleuret Homme
- **Ferdinand JOLIBOIS** - Belfort : Fleuret Homme
- **Perrine MATHIEU** - Belfort : Fleuret Dame

- **Jean Marc GUENET** - ASAV Vauzelle : Arbitre
- **Thomas LEVEQUE** - Dijon CE : Arbitre



FFME - Fédération Française de Mésure

SÉLECTION INTERNATIONALE

- **Eva LACHERAY** – Montbéliard : Championne d'Europe individuelle et par équipe, vice championne du monde par équipe et 10^{me} en individuelle
- **Lorys CZWERTLIK** - Dijon ASPTT : Sélectionné aux Championnats de la Méditerranée
- **Julien FEZARD** – Besançon UC : Sélectionné aux Championnats du Monde Vétéran épée
- **François GAUDRY** – Nevers CE : Sélectionné aux championnats du monde vétéran épée

Et de nombreuses sélections en circuit européen, Coupe du monde junior, senior.....



FFME - Fédération Française de Mésure

AG LRE - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - ST APOLLINAIRE

La Ligue Régionale d'Escrime BFC en quelques chiffres

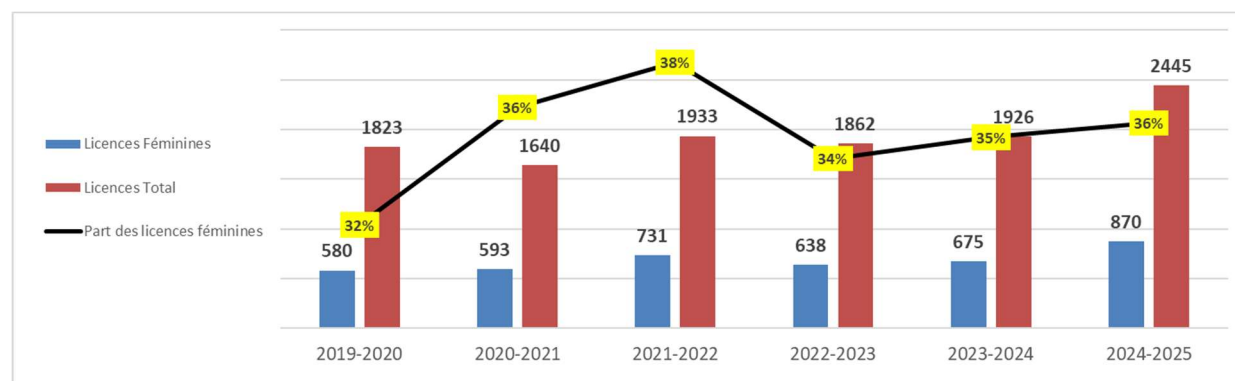


2 445 licences en 2024-25 (vs 1 926 en 2023-24, vs 1 865 en 2022-23, vs 1 933 en 2021-22, vs 1 640 en 2020-21 et 1 823 en 2019-20) soit + 27%

36 clubs répartis sur 8 départements

Dissolutions du CID Franche-Comté en 2024 et du CID Bourgogne en 2019.

870 licences féminines en 2024-25 (vs 675 en 2023-24, vs 638 en 2022-23, vs 731 en 2021-22, vs 593 en 2020-21, 580 en 2019-20 et 550 en 2018-19) : soit 35.6% des licenciés



1 600 « mineurs » en 2024-25 (vs 1 139 en 2023-24, vs 1 152 en 2022-23, vs 1 039 en 2021-22) soit 65.4% des licenciés BFC

BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Saison 2024 - 2025	Saison 2023 - 2024	Saison 2022 - 2023	Saison 2021 - 2022
Mineurs	Nombre de licenciés hommes mineurs	1051	794	814	728
	Nombre de licenciés femmes mineurs	549	345	338	311
	Nombre total de licenciés mineurs	1600	1139	1152	1039
Majeurs	Nombre de licenciés hommes majeurs	524	456	413	478
	Nombre de licenciés femmes majeurs	321	331	300	420
	Nombre total de licenciés majeurs	845	787	713	898
TOTAL	Nombre total de licenciés hommes	1575	1250	1227	1206
	Nombre total de licenciés femmes	870	676	638	731
	Nombre total de licenciés	2445	1926	1865	1937

Catégories âge	Saison 2024 - 2025			Saison 2023 - 2024			Saison 2022 - 2023			Saison 2021 - 2022		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
M5	11	8	19	5	1	6	8	3	11	2	1	3
M7	117	26	143	71	15	86	62	11	73	15	4	19
M9	218	98	316	163	47	210	184	49	233	132	27	159
M11	242	134	376	180	96	276	171	71	242	156	79	235
M13	169	109	278	135	56	191	175	75	250	196	76	272
M15	174	88	262	130	68	198	120	67	187	111	52	163
M17	80	62	142	79	48	127	74	45	119	91	59	150
M20	67	39	106	58	34	92	44	27	71	70	33	103
SENIOR	225	135	360	155	87	242	136	80	216	135	78	213
V1	107	73	180	73	82	155	67	66	133	67	65	132
V2	83	46	129	84	58	142	76	49	125	83	48	131
V3	51	30	81	55	29	84	49	27	76	50	40	90
V4	31	22	53	62	55	117	61	68	129	98	169	267
TOTAL	1575	870	2445	1250	676	1926	1227	638	1865	1206	731	1937

Catégories âge	Saison 2023 - 2024			Saison 2024 - 2025			EVOLUTION		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
M5	5	1	6	11	8	19	120%	700%	217%
M7	71	15	86	117	26	143	65%	73%	66%
M9	163	47	210	218	98	316	34%	109%	50%
M11	180	96	276	242	134	376	34%	40%	36%
M13	135	56	191	169	109	278	25%	95%	46%
M15	130	68	198	174	88	262	34%	29%	32%
M17	79	48	127	80	62	142	1%	29%	12%
M20	58	34	92	67	39	106	16%	15%	15%
SENIOR	155	87	242	225	135	360	45%	55%	49%
V1	73	82	155	107	73	180	47%	-11%	16%
V2	84	58	142	83	46	129	-1%	-21%	-9%
V3	55	29	84	51	30	81	-7%	3%	-4%
V4	62	55	117	31	22	53	-50%	-60%	-55%
TOTAL	1250	676	1926	1575	870	2445	26%	29%	27%

PASS DECOUVERTES - SAISON 2024-25	Totaux		
	Fille	Garçon	Total
09071010 - MACON ESC - MACON	344	425	769
03025005 - BESANCON UC - BESANÇON	255	259	514
09058027 - NEVERS CE - NEVERS	186	206	392
09021001 - DIJON ASPTT - SAINT-APOLLINAIRE	128	157	285
03025001 - BESANCON RCE - BESANÇON	91	80	171
03090015 - BELFORT ESC - BELFORT	35	45	80
09058028 - ASAV ESCRIME - VARENNES-VAUZELLES	34	32	66
09071013 - LE CREUSOT - LE CREUSOT	20	24	44
03070020 - PASSE AVANT - PASSAVANT-LA-ROCHÈRE	13	20	33
09089016 - AUXERRE CE - AUXERRE	10	15	25
09021004 - QUETIGNY AS - QUETIGNY	10	10	20
09021002 - LONGVIC ALC - LONGVIC	7	7	14
09071012 - CHALON SAONE - CHALON-SUR-SAÔNE	0	6	6
Total Général	1 133	1 286	2 419

Nom structure	Saison	Saison	Saison	Saison	Evolution	
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En brut	En %
ASPTT DIJON ESCRIME	140	144	145	200	55	38%
BESANCON UC ESCRIME	116	101	106	153	47	44%
BELFORT ESCRIME	167	116	122	141	19	16%
LA RIPOSTE CHALON SUR SAONE	93	80	83	133	50	60%
CERCLE NEVERS ESCRIME	112	139	115	122	7	6%
BESANCON RC ESCRIME	66	48	53	121	68	128%
CE DE PONTARLIER	44	49	62	105	43	69%
AS DE QUETIGNY	84	115	125	103	-22	-18%
C.E. AUXERROIS	65	65	60	102	42	70%
CE LEDONIEN	93	87	69	87	18	26%
C.E. BEAUNOIS	78	64	86	85	-1	-1%
MACON ESCRIME	63	54	51	78	27	53%
LES LIONS DE MONTBELIARD	49	49	50	77	27	54%
C.e. Autunois	49	50	54	72	18	33%
CE de Dole	71	84	74	70	-4	-5%
DIJON MOUSQUETAIRES	103	80	80	69	-11	-14%
L'ESPERANCE LE CREUSOT	58	60	58	68	10	17%
PROLETARIENNE ESCRIME ST CLAUDE	26	47	55	59	4	7%
LES FINES LAMES DE PARON	51	48	50	58	8	16%
USC DE MONTEAU	44	30	22	51	29	132%
LES FINES LAMES PARODIENNES	62	45	52	51	-1	-2%
A.L.C. ESCRIME LONGVIC	48	47	45	49	4	9%
CERCLE D'ESCRIME DU PLATEAU DE VALDAHON	27	34	27	42	15	56%
CERCLE D'ESCRIME RIOLAIS	32	30	41	39	-2	-5%
ASAV ESCRIME	50	33	38	38	0	0%
CERCLE D'ESCRIME DU CHAROLAIS BRIONNAIS	-	-	27	38	11	41%
ESBM	40	34	32	37	5	16%
Club d'escrime de Champagnole	29	33	23	36	13	57%
PASSE AVANT ESCRIME	-	16	35	35	0	0%
US LA CHARITE ESCRIME	-	-	-	27	27	
CE La Boyarde Levier	22	20	19	26	7	37%
CE ARBOIS ET DU TRIANGLE D'OR	17	18	20	25	5	25%
DIRE EN CORPS JURA	3	18	18	16	-2	-11%
CLUB D'ESCRIME DIJONNAIS	22	13	17	14	-3	-18%
CE DE GIROMAGNY	10	11	5	13	8	160%
EPEE GRAYLOISE	3	3	3	3	0	0%
	1937	1865	1922	2443	521	27%